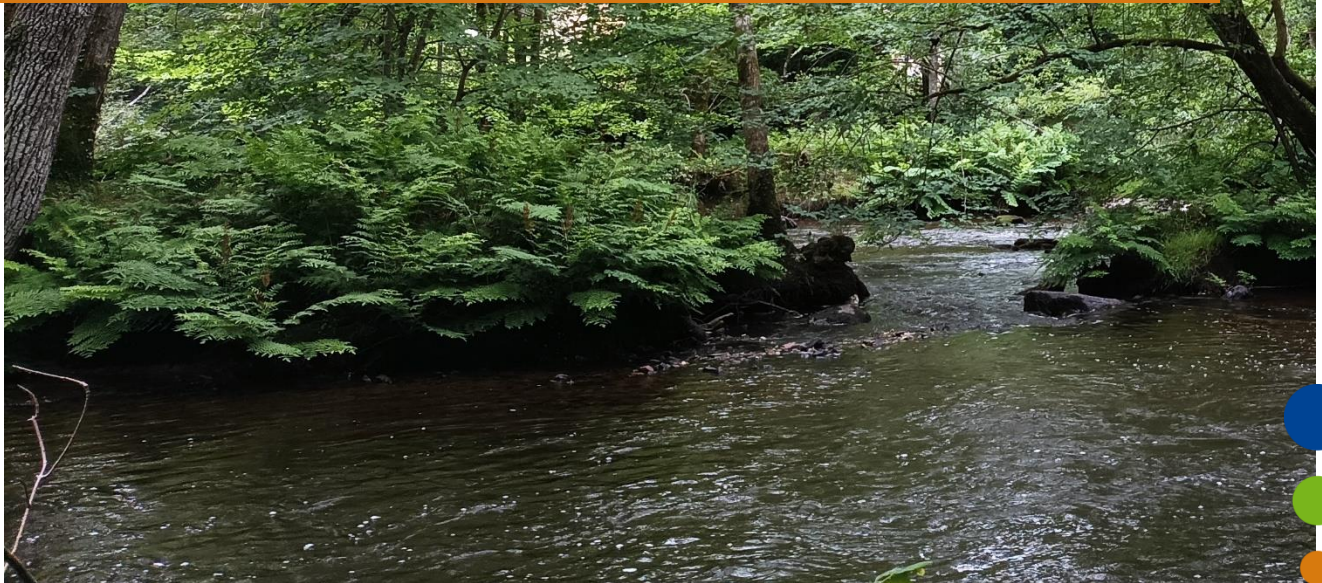




2023

Rapport d'activités

Période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023



Site Natura 2000 FR07401147 Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

Haute-Vienne (87) et Creuse (23)

Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

Site Natura 2000 FR 7401147

Bilan d'animation pour la période

1 juin 2022 au 31 mai 2023 (12 mois)

Rédaction : Sarah COCQUEREZ

Prospection / Animation : Sarah COCQUEREZ

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

6, ruelle du Theil – 87510 Saint-Gence

Tel : 05.55.03.29.07 Fax : 05.55.03.29.30

Budget alloué : 49 800€

Temps d'animation correspondant : 83 jours

Courriel : s.cocquerez@cen-na.org

Site : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org>

SOMMAIRE

Le Docob et le site Natura 2000	3
L'animation	3
Rappel des enjeux et objectifs du Docob	4
Missions de la structure animatrice	5
1 Mise en œuvre de la contractualisation : gestion des habitats et espèces	6
1.1 Contrat ni-agricole, ni-forestier	6
1.2 Contrat forestier.....	10
1.3 Animation de la charte Natura 2000 :.....	11
1.4 Animation des MAEC	11
2 Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par le Docob	15
2.1 Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe amont	15
2.2 Animation foncière.....	16
3 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	18
3.1 Avis et évaluation des incidences	18
3.2 Assistance technique	19
4 Amélioration des connaissances et suivi scientifique et technique	20
5 Information, communication, sensibilisation	26
5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, médias	26
5.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels	26
5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations	27
5.4 Communication / Animation auprès des scolaires et grand public	28
5.5 Mutualisation	31
6 Soutien à l'organisation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques.....	31
7 Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.....	33
7.1 Organisation de la gouvernance du site.....	33
7.2 Gestion administrative et financière	34
7.3 Compléments ou mise à jour du Docob	34
7.4 Élaboration de la charte	34
8 Mises à jour juridiques, économiques et techniques du Docob	34
9 Suivi de la mise en œuvre du Docob et bilans annuels	34

PREAMBULE

Le Docob et le site Natura 2000

Le site de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents* s'étend sur une surface de 3.563 ha dans la région de l'ex-Limousin. Il comprend la vallée de la Gartempe de ses sources jusqu'au département de la Vienne, le lit mineur de certains affluents : la Brame, l'Ardour, le Rivalier et les petits affluents dans la partie amont de la Gartempe, ainsi que la vallée de la Glayeule.

Le site traverse 55 communes, dont 23 communes creusoises et 29 communes haut-viennoises. La majorité du site en Creuse (23) est linéaire puisqu'il n'inclut que le lit mineur des cours d'eau, hormis quelques zones étendues à proximité des sources. Les surfaces conséquentes sont principalement situées en Haute-Vienne (87) à savoir les secteurs de Châteauponsac, de Rancon, de Val-d'Oire-et-Gartempe (anciennement Thiat), de Magnac-Laval et les bords de Glayeule (Communes de Chamborêt, Breuilaufa, ...).

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents* a été validé lors du comité de pilotage du 7 octobre 2003.

L'animation

L'animation du site a débuté en 2004 et est assurée depuis son origine par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ex-Limousin), en la personne de Nathalie LE CHALONY jusqu'en septembre 2008, par Yvan GRUGIER durant 12 ans puis par Sarah COCQUEREZ depuis le 1er novembre 2020.

La Présidence du comité de suivi du site est toujours de la responsabilité de l'Etat. La structure porteuse et animatrice du site est le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

- **L'exercice d'animation, dont le présent document dresse le bilan, s'étend du 1er juin 2022 au 31 mai 2023**, pour la troisième et dernière période de ce marché.
- Le budget alloué au C.E.N. pour assurer l'animation du site de la Vallée de la Gartempe sur cette période était de **49 800 € TTC**.
- Le temps passé par l'animateur, ainsi que des salariés de services support (Service informatique, Communication et administratif) sur cette mission, calculé sur la base de ce montant, a été de **83 jours d'animation**.

En 2023, le CEN Nouvelle-Aquitaine a souhaité renouveler sa candidature à l'animation du **nouveau marché public d'animation pour la période 2023-2026**. A ce titre, une note de synthèse faisant état de l'historique d'animation de ce site par le CEN Nouvelle-Aquitaine et pointant également des perspectives d'animation a été produite. Cette synthèse vient compléter le mémoire de réponse, elle est jointe en présent bilan, en Annexe 6.

Rappel des enjeux et objectifs du Docob

La cartographie des habitats, contenue dans le document d'objectifs et largement réactualisée en 2009 par le Conservatoire Botanique National du Massif-central, met en évidence la présence de **13 habitats d'intérêt communautaire**, dont trois prioritaires à savoir :

- les lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition ;
- les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. ;
- les rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion ;
- les eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea ;
- les pelouses maigres de fauche de basse altitude ;
- les prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ;
- les landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix ;
- les landes sèches européennes ;
- **les formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes ;**
- les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin ;
- les hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex ;
- **les forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion ;**
- **Les forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior.**

La connaissance naturaliste actuelle fait état de **24 espèces d'intérêt communautaire** recensées sur le site, dont la découverte d'une nouvelle espèce en 2021 : l'escargot *Vertigo moulinsiana*, malgré une présence présumée il n'avait jamais été rencontré dans le site, il a été découvert au printemps 2021 par la Société Limousine d'Etude des Mollusques à Chamborêt et Breuilaufa (87).

Le **document d'objectifs** ne définit pas d'objectifs à long terme. Lors de la saisie du document d'objectifs dans la base SUDOCO, les 4 objectifs à long terme suivants ont été proposés :

- A. Préserver les habitats et les espèces
- B. Développer les connaissances naturalistes
- C. Informer, communiquer et sensibiliser
- D. Animer le document d'objectifs

La connaissance du site et des autres programmes en cours permet de dégager des **priorités d'action** :

- mettre en place une gestion à long terme des habitats naturels ouverts ou semi-ouverts, comme les **vastes étendues de mégaphorbiaies de bord de Glayeule**, ou encore le réseau de **landes sèches de la Gartempe moyenne** dont beaucoup ont fait l'objet de travaux de restauration. Depuis l'automne 2018, le réseau de landes de Châteauponsac est pâturé par un troupeau itinérant. Une activité agricole a revu le jour dans plusieurs secteurs de la Glayeule, en particulier à la hauteur du Marais de Chamborêt. Malgré ces avancées, et sur le modèle des opérations déjà menées, beaucoup d'habitats naturels remarquables restent encore à restaurer et à entretenir dans ces secteurs.

- poursuite des contrats forestiers pour assurer la pérennité des **vieux boisements**, au bénéfice des habitats forestiers concernés mais également des espèces les exploitant : Pique-prune, Murin de Bechstein, Barbastelle, ...

- poursuite de la contractualisation en MAEC des agriculteurs concernés, autrement-dit autour de Magnac-Laval, de Val d'Oire et Gartempe et dans la vallée de la Glayeule. Les exploitations intègrent quelques étendues d'habitats d'intérêt communautaire dont l'état de conservation dépend de la gestion menée par les agriculteurs. Il en va de même pour les espèces remarquables présentes dans ces milieux,

en particulier pour les espèces de chauves-souris dépendantes de l'état du maillage bocager, mais aussi pour celles présentes dans les rivières, souvent exigeantes sur la qualité de l'eau. Les agriculteurs du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe et affluents ont contractualisé des mesures agro-environnementales à enjeu biodiversité de façon massive au cours des années précédentes. Les nouvelles possibilités d'engagement sont faibles car les surfaces incluses dans le site Natura 2000 sont souvent trop restreintes et rendent les dossiers inéligibles, d'autant que les mesures en faveur du bocage, parmi les plus plébiscitées, ne sont plus accessibles. Si le démarchage de nouveaux agriculteurs n'est plus une priorité, la poursuite de l'accompagnement de ceux déjà inscrit dans une démarche de gestion durable de leur exploitation est nécessaire.

- continuer la participation active de l'animatrice dans le Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Gartempe amont, en faveur des espèces inféodées aux cours d'eau, comme le Saumon atlantique, le Chabot, la Moule perlière, la Mulette épaisse ou encore l'Ecrevisse à pieds blancs. Ce programme est compatible et complémentaire de l'action menée grâce à Natura 2000 sur le bassin versant de la Gartempe amont.

- poursuivre la prospection foncière de milieux naturels et semi-naturels dans et autour du site Natura 2000, le Conservatoire, conformément à ses statuts, s'implique fortement dans cette mission et incite les communes à en faire de même. Depuis 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine via sa feuille de route « Néo Terra » alloue une enveloppe financière importante au CEN à cette fin, la dynamique d'acquisition est donc particulièrement forte entre 2020 et 2022.

- enfin, développer la sensibilisation des élus, habitants et professionnels au quotidien et diversifier les médias et supports d'informations (site internet, lettre d'info, ...) et habitants par l'animation de sorties de découverte et de chantiers participatifs doivent permettre à chacun de mesurer la valeur écologique du site, mais aussi la fragilité des formations végétales et des espèces présentes.

Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Suivi des évaluations d'incidences
- Suivis scientifiques
- Information, communication, sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

1 MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : GESTION DES HABITATS ET ESPECES

1.1 Contrat ni-agricole, ni-forestier

Landes sèches européennes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac et Balledent 2019-2022

Après plusieurs années d'intervention du Conservatoire sur le réseau des landes de Châteauponsac, grâce à des fonds Natura 2000 et propres, un contrat Natura 2000 a été déposé par le CEN dans le courant de l'année 2018 pour veiller à l'entretien de l'ensemble des landes restaurées.

Le financement des actions est assuré de 2019 à 2022 par un premier contrat dont le montant s'élève à 73 319,35 euros sur 5 ans.

Rappel des actions prévues :

- Débroussaillage, deux fois par an, des repousses ligneuses et des surfaces colonisées par la Fougère aigle et divers ligneux au sein des habitats et l'entretien annuel de deux linéaires de clôture
- Opération d'entretien par pâturage itinérant avec la coopération d'un éleveur et en partenariat avec la coopérative agricole CELMAR (ex Ovins Berry Limousin) qui salarie le berger et transporte les brebis d'un site à l'autre. Un berger est recruté deux fois par an, pour une durée de 6 semaines au printemps et 6 semaines à l'automne

Compte-rendu des opérations réalisées durant la période d'animation :

Comme chaque année depuis 2017, Bastien Cazin a mis à disposition du Conservatoire 135 brebis au printemps et 125 brebis à l'automne pour pâturer le réseau de landes sèches de Châteauponsac :

- Transhumance depuis la bergerie de l'éleveur B Cazin, à Razès jusqu'à la Lande du Barrot : **17 mai et 19 septembre 2022,**
- Pâturage lande du Barrot : du 14 au 19 mai puis du 23 septembre au 1 octobre [Hors Contrat Natura 2000]
- Pâturage Landes des Vérines, Nazat, Coutures, Moulin de Nazat : **du 23 mai au 27 juin, puis du 8 octobre au 4 novembre 2022.**
- Pâturage Landes d'Auzillac et d'Etrangleloup : du **29 septembre au 8 octobre 2022**

N03Ri : Entretien par pâturage – du 19 mai au 22 juin 2022 et du 29 septembre au 4 novembre 2022



Les brebis chaument, le 3 juin 2022



Pâturage automnal sur la lande des Vérines

Elles étaient gardées en 2022 par le berger Pablo POTENCIANO au printemps/été et par Raythe BANARE à l'automne. Les bergers conduisent les brebis entre les landes sèches, ponctuées de pelouses xérophiles, les sous-bois, les prairies mésophiles et les prairies alluviales en bord de Gartempe. Le pâturage gardé permet entre autres de limiter la colonisation par de jeune Chêne, Bouleau et la Bourdaine qui contribueraient progressivement faire disparaître la lande (cf. photo de gauche). Elles se nourrissent également des graminées dans les zones de pelouse, de Callune, de jeunes pousses d'Ajonc nain, de fleurs de Genêt à balais, de Ronce, de jeune chêne, etc.



Impact du pâturage sur la Bourdaine et sur l'entretien des landes sèches et pelouses xérophiles, Châteauponsac

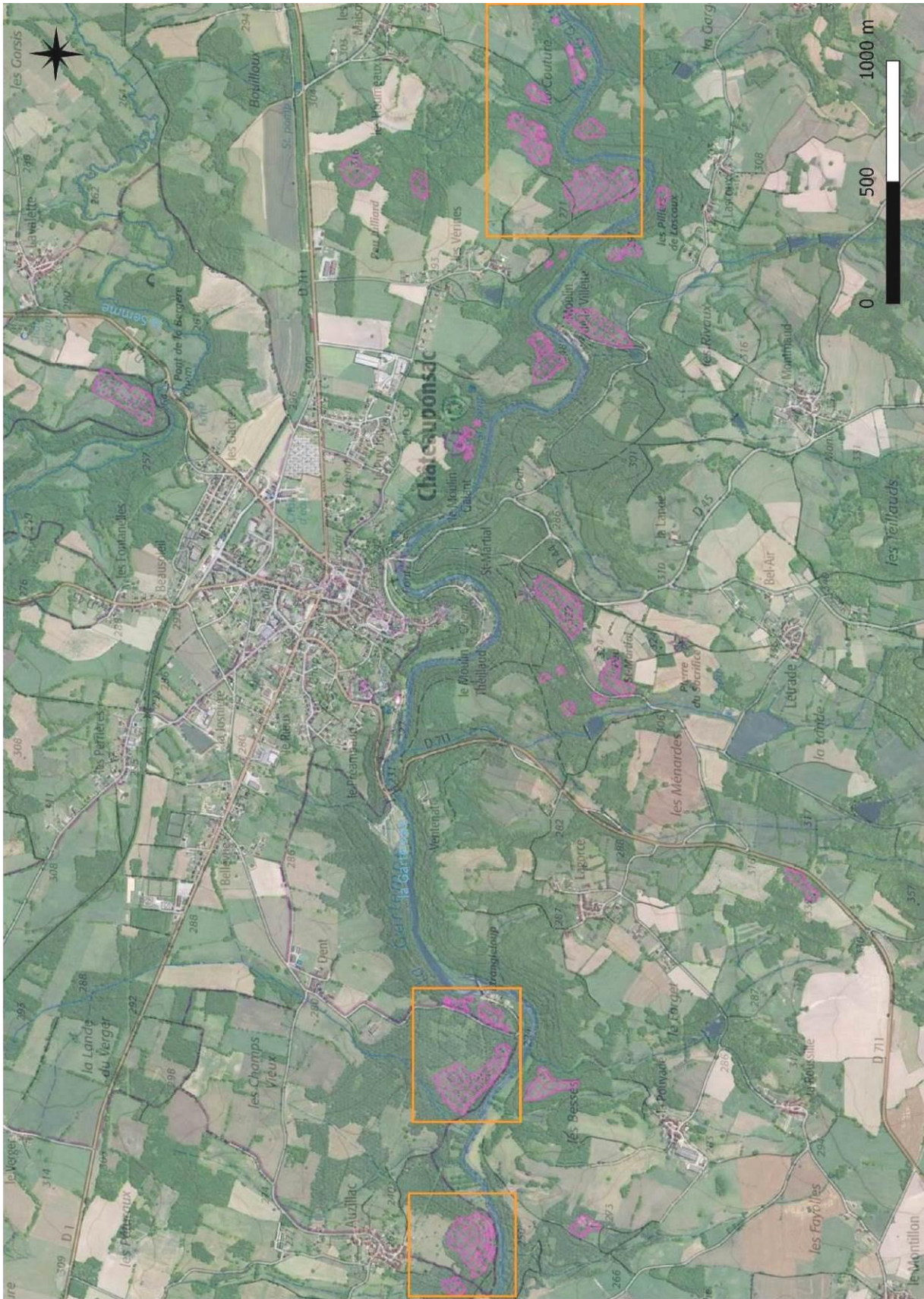
N05R et N03Ri : Entretien mécanique — fin juillet 2022

L'entreprise de réinsertion R.E.M.P.A.R.T. qui réalise le débroussaillage des zones de fougères et l'entretien de la clôture du parc d'Auzillac, est intervenue en juillet 2022.



L'équipe de REMPART réalise le débroussaillage des patchs de Fougère aigle, le 21 juillet 2022

Carte : Localisation des sites à pâturer



Suivi des opérations :

Comme pour chaque session de pâturage, l'animateur a consacré un temps important à la préparation logistique du pâturage : gestion du logement mis à disposition par la commune, recrutement et accueil de la bergère, renouvellement des équipements défectueux, préparation des transhumances et du transport des animaux, à la gestion de la problématique du logement, à l'acheminement du matériel, à la visite des sites pendant la période de présence des moutons pour évaluer l'impact du pâturage et conseiller les bergers, ou encore au développement d'actions de communication (production d'articles, réponses à des interviews) et au suivi administratif.

La troisième demande de paiement a été finalisée et transmise en janvier 2023 à la Région Nouvelle-Aquitaine pour instruction, une quatrième est en préparation.

Tableau : Récapitulatif des actions prévues dans le cadre du contrat Natura 2000

Contrat	Année réalisation	Mesure (coût, hors maîtrise d'œuvre)	État	Facture payée au prestataire par le C.E.N	Demande de paiement
Landes d'Etrangleloup, d'Auzillac, du Moulin de Nazat, du Moulin de La Villette, des Vérines et de Nazat (Châteauponsac) et de Bois Bertrand (Balledent)	2019	N05R : Entretien mécanique (3720 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette (1740 €)	Fait	Oui	
		N03Ri : Entretien par pâturage automnal (6252 €)	Fait	Oui	
	2020	N03Ri : Entretien par pâturage printanier (6408 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N05R : Entretien mécanique (premier passage : 1860 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette - 2020 (1740 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien par pâturage automnal (6408 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N05 : Second passage d'entretien mécanique ciblé sur les ligneux : 1860 €)	Fait	Oui	Finalisée
	2021	N05R : Entretien mécanique (3720 €)	Fait	Oui	Finalisée
		N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette (1740 €)	Fait	Oui	
		N03Ri : Entretien par pâturage printanier (6 566 €)	Fait	Oui	
		N03Ri : Entretien par pâturage automnal (6 566 €)	Fait	Oui	
	2022	N03Ri : Entretien par pâturage printanier (6 566 €)	Fait	Non	En cours

	N03Ri : Entretien par pâturage automnal	Fait	Non
	N05R : Entretien mécanique (3720 €)	Fait	Non
	N03Ri : Entretien des clôtures d'Auzillac et du Moulin de La Villette (1740 €)	Fait	Non

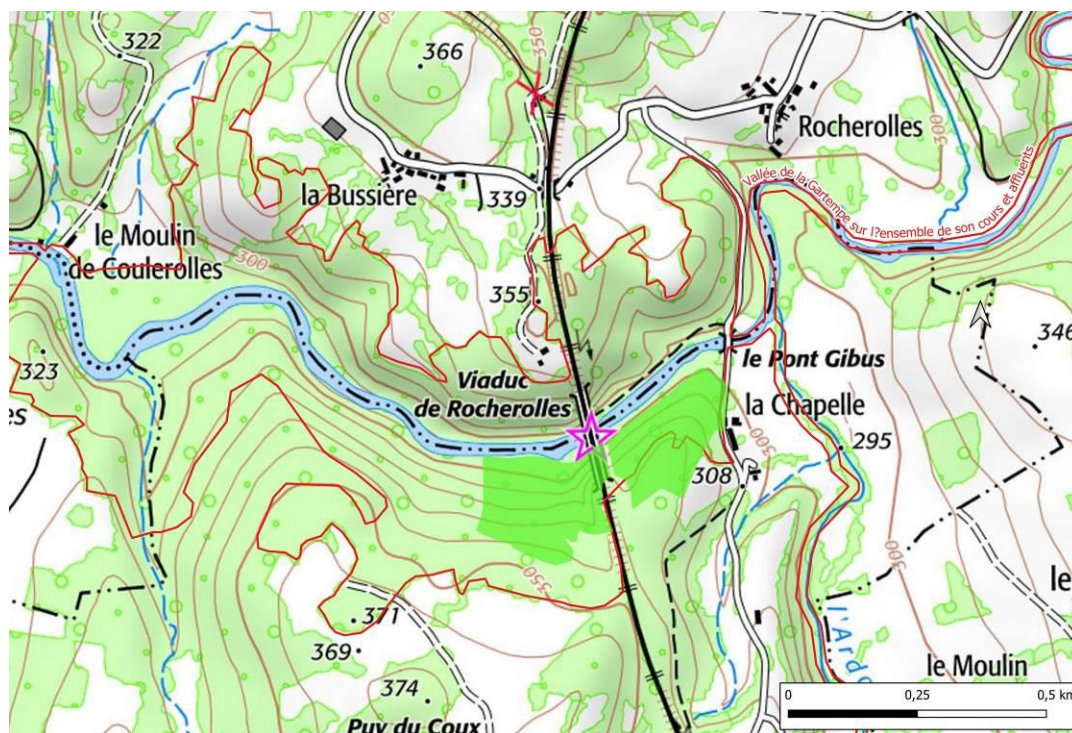
Une réflexion sur la continuité de cette action à la lumière des nouvelles règles régionales sur les modalités des contrats Natura 2000 sera à mener durant la prochaine période d'animation.

1.2 Contrat forestier

Aucun nouveau projet de contrat forestier n'a été étudié entre juin 2022 et mai 2023. Des échanges sur un projet initié au premier trimestre 2022 ont continué durant l'année 2022 avec le technicien ONF référent, M. Vincent PAGES :

- **Boisement feuillu mixte au Viaduc du Rocherolles (4.6 ha) à Bersac-sur-Rivalier (cf. carte ci-dessous)** : Il s'agit d'un boisement de feuillus diversifié à hauteur du viaduc du Rocherolles en rive gauche de la Gartempe. Les parcelles relevant du régime forestier, l'ONF a porté ce projet de contrat forestier, pour le compte de la commune de Bersac-sur-Rivalier. L'animatrice a donné son avis et accompagné l'ONF sur site, puis lui a transmis des informations techniques pour préparer le pré-contrat déposé en février 2022.

Le dossier n'a pas pu aboutir du fait qu'il s'agit de biens de sections, ce point évoluera peut-être dans les années à venir en cas de mouvement foncier.



Localisation (en vert) du projet de contrat forestier au Viaduc de Rocherolles, commune de Bersac-sur-Rivalier

1.3 Animation de la charte Natura 2000 :

La possibilité d'adhésion à la charte Natura 2000 a été proposée à la dizaine d'agriculteurs/propriétaires foncier rencontrés dans le cadre de l'animation MAEC 2023. Cependant, aucun n'a souhaité s'engager, de peur que des contraintes et contrôle potentiel ne se rajoutent sur leurs parcelles.

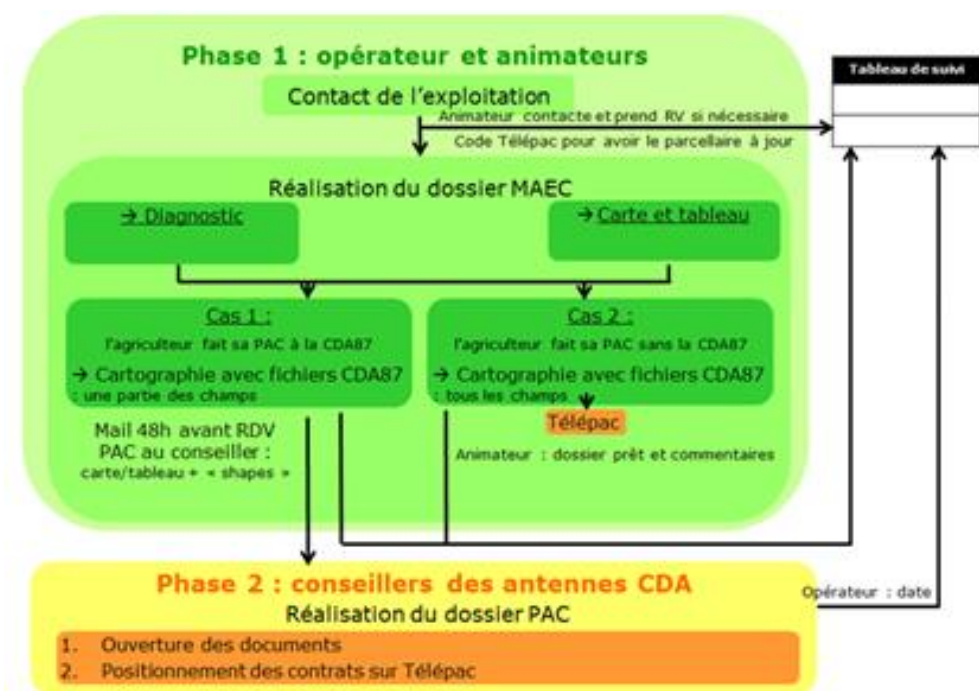
Cette action sera davantage développée durant la prochaine période d'animation.

1.4 Animation des MAEC

Animation de la campagne 2023-2028

L'animatrice a été sollicitée dès juin 2022 pour participer à l'élaboration du PAEC Biodiversité 2023-2027 intitulé « NA BILI » (Nouvelle-Aquitaine Biodiversité Limousin). L'opérateur est la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, le Conservatoire d'espaces naturels s'est positionné comme « animateur » (APPEL A PROJET 2023 - Opération 7.6.3 : Animation des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)).

Le site Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents* est inclus dans le périmètre du PAEC NA BILI. L'enveloppe financière allouée aux agriculteurs est de 400.000 euros sur 5 ans, soit 80.000 euros par an pour l'ensemble de ce territoire, qui inclut 8 autres sites Natura 2000 en Creuse et Haute-Vienne, les SNIC de Limoges Métropole et les sites CEN (propriété ou baux). La procédure d'animation est la suivante :



Procédure de contractualisation d'engagements MAEC (source : CDA87)

L'animatrice a consacré du temps à prendre en main les nouvelles règles de cette campagne d'engagement, ainsi que les nouvelles mesures à proposer aux agriculteurs. Certaines mesures n'existent plus, d'autres ont été maintenues mais avec une modification de leur cahier des charges.

L'animatrice a participé à sélectionner les mesures les plus pertinentes à déployer sur le territoire du site Natura 2000, à savoir :

- **Gestion des milieux humides (MHU2)**
- **Maintien de l'ouverture des milieux (OUV2)**
- **Retard de fauche ou de pâturage (ESP niveau 2,3)**
- **Création de prairie (CPRA)**
- **Gestion des haies, ligneux, ripisylve, mare (IAE)**

De février à fin mai 2023, l'animatrice a contacté tous les agriculteurs, leur a présenté les nouvelles mesures, a complété avec eux le diagnostic agro-environnemental de leur exploitation et à l'issue de cette rencontre leur a fourni les documents relatifs à leurs engagements (carte, cahiers des charges des mesures, diagnostic, ...). Les dossiers seront ensuite finalisés au cours de l'été 2023 et transmis à la DDT pour instruction.

Au 31 mai 2023, **9 exploitations se sont portées volontaires** pour contractualiser de nouveaux engagements pour 5 années. Le détail des engagements est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Mesures engagées pour l'année 2023-2028

Code mesure	Montant annuel unitaire MAEC	Nombre contrats	Surface prévisionnelle 2023	Durée engagement	Enveloppe prévisionnelle
Maintien ouverture NA_BILI_OUV2	204 €	2	6,8	5 ans	1 387 € / an
Retard de fauche ou de pâturage NA_BILI_ESP2	145 €	1	11,9		1 725,5 € / an
NA_BILI_ESP3	200 €	2	29,6		5 920 € / an
Zone humide NA_BILI_MHU2	201 €	7	40,61		8 162,61 € / an
Total prévisionnel			88,91 ha		
Haie/Arbre/Ripisylve NA_BILI_IAE	0,8	1	1 km		800 € / an
Total prévisionnel				17 995 €	

Le montant alloué au PAEC Biodiversité NA BILI étant inférieur aux précédentes campagnes d'engagements (2010-2015 et 2015-2022) il n'a pas été possible de réengager l'ensemble des exploitations précédemment engagées, à savoir 14 exploitations dont le montant global annuel de la campagne 2022 s'élevait à 27 845 euros (cf. bilan d'animation 2021-2022).

Aperçu des grands types d'habitats d'intérêt communautaires agro-pastoraux couverts par une MAEC Biodiversité



Lande sèche atlantique engagée en MAEC Maintien ouverture OUV2 à Châteauponsac



Prairie maigre de fauche à Brize intermédiaire engagée en MAEC fauche tardive ESP3 en faveur des chiroptères (territoire de chasse) à Chamboret



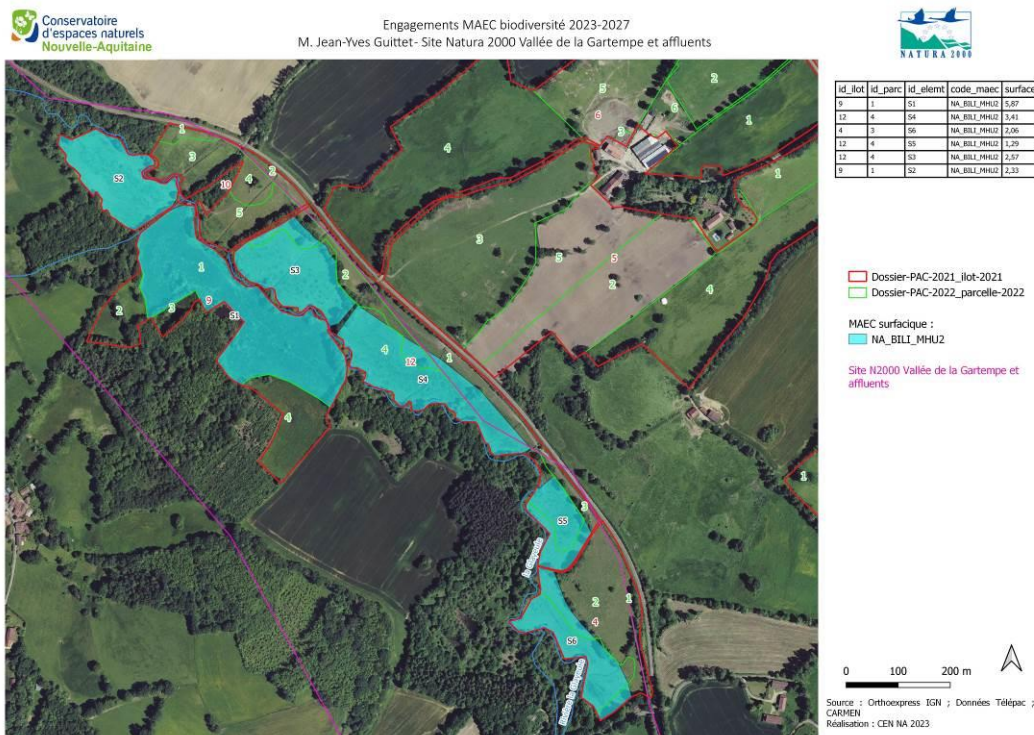
Prairie humide oligotrophe engagée MAEC en fauche tardive ESP3 en faveur de la flore remarquable à Chamboret



Mégaphorbiaie et prairie humide pâturée engagé en MAEC gestion des milieux humides (MHU2) à Breuilaufa

Aperçu du contenu d'un des 9 dossiers d'engagement MAEC, ici M. GUITTET sur les communes de Berneuil / Breuilaufa :

- Carte de localisation des engagements,
- Première page du diagnostic d'exploitation,
- Première page du plan de gestion de la MAEC « Gestion des milieux humides et amélioration de la gestion par le pâturage » (MHU2)





Projet Agro-Environnemental et Climatique
Enjeux Biodiversité

PAEC NA_BILI : Diagnostic agro-écologique d'exploitation

Campagne MAEC : 2023

Exploitation diagnostiquée :

Raison sociale : M. Jean-Yves GUITTET individuel
 Nom - Prénom : GUITTET Jean-Yves
 Adresse : Le Breuil
 Code Postal : 87300
 Commune : BERNEUIL
 Téléphone : 06 81 97 61 18
 Adresse mail : 0

Réalisation du diagnostic :

Territoire à enjeu : Oui
 Structure animatrice : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
 Nom de la personne réalisant le diagnostic : Sarah Cocoquerez
 Date de réalisation : 28/03/2023





La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

PLAN DE GESTION DES ZONES HUMIDES DANS LE CADRE DE LA MAEC MHU2

Vous avez choisi de contractualiser une **Mesure Agro-environnementale « Gestion des milieux humides et amélioration de la gestion par le pâturage »** et avez donc à assurer la gestion des éléments engagés pour les **5 années à venir (15/05/23 au 14/05/2028)**. Vous devez respecter le cahier des charges des mesures engagées sur les parcelles concernées. Ce cahier des charges exige la mise en œuvre de ce plan de gestion à l'échelle des zones humides engagées. Ce document rappelle les obligations dans lesquelles vous vous êtes engagés et indique des recommandations pour vous accompagner dans l'entretien de ces milieux sensibles.

1. DIAGNOSTIC INDIVIDUEL D'EXPLOITATION AVEC SUPPORTS CARTOGRAPHIQUES

Un diagnostic environnemental a été réalisé sur les surfaces éligibles aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques de votre exploitation. Il a donné lieu à la réalisation :

- d'une **cartographie des zones humides** ;
- d'une **cartographie des MAEC** contractualisées avec votre accord.

Ces documents doivent servir de référence pour l'année de contractualisation 15/05/2023-14/05/2024.

2. TYPOLOGIE DES ZONES HUMIDES

En fonction des types de zones humides (prairies mésohygrophiles à joncs, prairies paratourbeuses, landes humides, cariçaies, mégaphorbiaies, roselières et tourbières) présentes sur votre exploitation, **les tableaux à suivre doivent vous permettre de décider, sur chaque parcelle, des actions à mener.**

3. OBJECTIFS ET CONTENU DU PLAN DE GESTION

Ce plan de gestion a pour objectif d'orienter l'exploitant vers une gestion adaptée des milieux humides. Il se constitue de deux tableaux dressant :

- **les interventions obligatoires à enregistrer** en cas de contrôle (basée sur la cartographie des MAEC du diagnostic d'exploitation) ;
- **les interventions recommandées générales à adapter** en fonction de la cartographie des zones humides du diagnostic d'exploitation.

2 MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES PROPOSEES PAR LE DOCOB

2.1 Contrat Territorial Milieux Aquatiques Bassin de la Gartempe amont

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe Amont » 2019-2022 remplace l'ancien Contrat de Rivière Gartempe (2014-2018). Le Conservatoire s'est positionné pour prendre part à ce programme en tant que maître d'ouvrage pour la restauration et l'entretien de zones humides. Il permet le financement de plans et notices de gestion : volet étude, et de travaux : volet travaux.

L'animatrice échange régulièrement avec les 3 techniciens de rivières référents sur l'ensemble du site Natura 2000.

Volet étude :

- Actualisation du plan de gestion du Marais de Chamborêt par Cécile BORDE, chargée de missions au CEN. L'animatrice échange régulièrement avec la chargée de missions et l'accompagne ponctuellement sur le terrain.



Relevé floristique avec C BORDE et découverte d'indices de présence récents du Castor au sein du Marais de Chamborêt (mai 2023)



Volet travaux :

- Budget CTMA 2022, réalisation printemps 2023 : 2 sites ont fait l'objet de travaux d'entretien au sein du périmètre Natura 2000 :
 - Girobroyage des prairies d'appoint utilisées par les brebis lors des épisodes de pâturage itinérant aux Landes des Vérines et de Nazat à Châteauponsac,
 - Entretien de l'emprise des clôtures, élagage des saules autour des mares (cf. photo), mars 2023, au Marais de Chamborêt,



2.2 Animation foncière

Comme l'année précédente, l'animatrice a consacré un temps important à l'animation foncière pour identifier et démarcher les propriétaires de parcelles à forte valeur patrimoniale, en propriété les Habitats d'intérêt communautaire, visiter les terrains avec la SAFER, assurer le suivi administratif et financier des dossiers, négocier avec des agriculteurs potentiellement intéressés pour exploiter les parcelles.

Rappel :

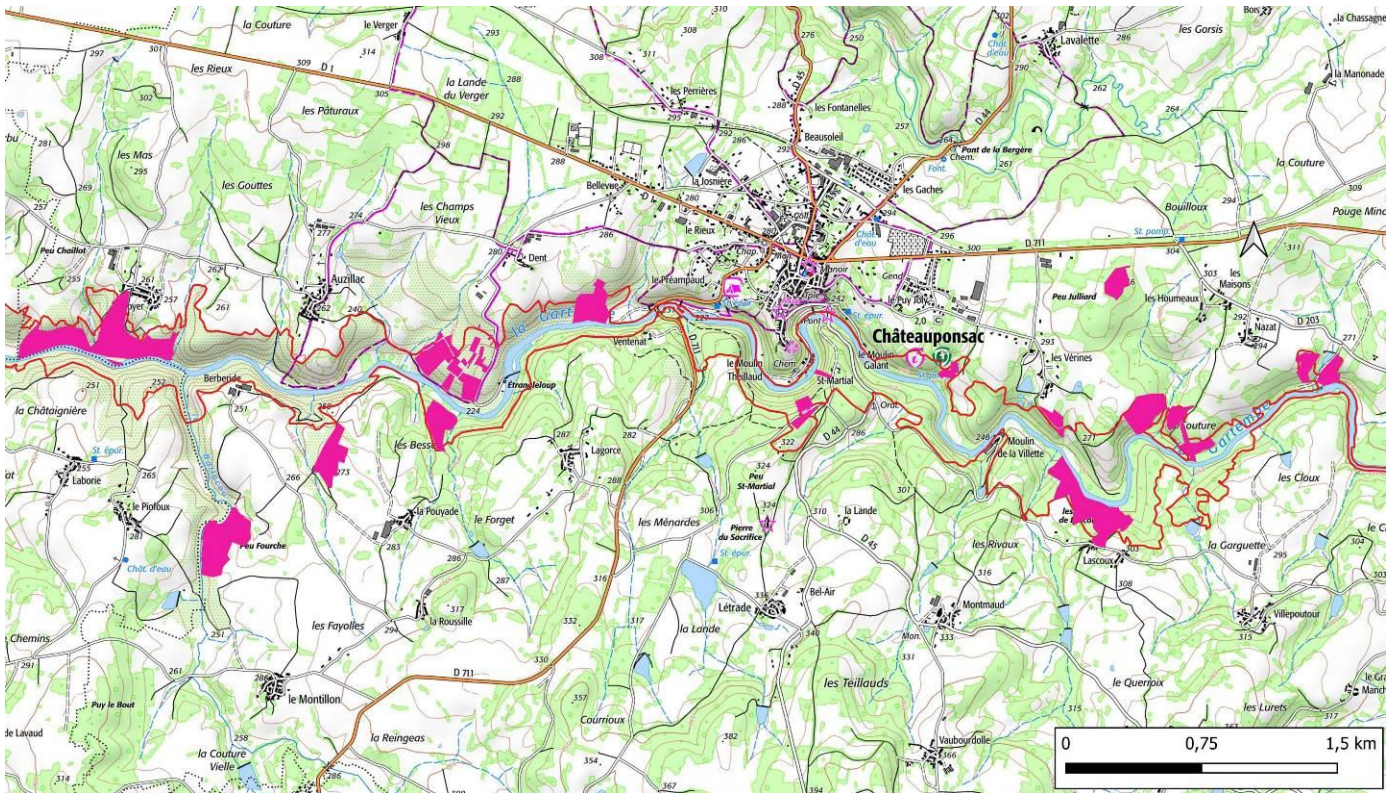
Le Conservatoire bénéficie depuis 2020 d'une subvention exceptionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine pour procéder à des acquisitions de terrains dans les 12 départements. Cette enveloppe constitue une opportunité inespérée pour protéger durablement des milieux remarquables sur le territoire. L'animatrice s'est très fortement mobilisée sur cette mission, en travaillant en lien avec l'animatrice au CEN du Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe Amont ». Sur les zones humides, des financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont également sollicités.

Le 24 avril 2023, un important projet d'acquisition a abouti. Il s'agit du dossier d'acquisition des landes sèches communales et anciennement sectionales de Châteauponsac. Ce dossier a mobilisé du temps d'animation pour assurer les échanges avec la SAFER, la Mairie, le notaire, ainsi que des négociations avec les propriétaires voisins.

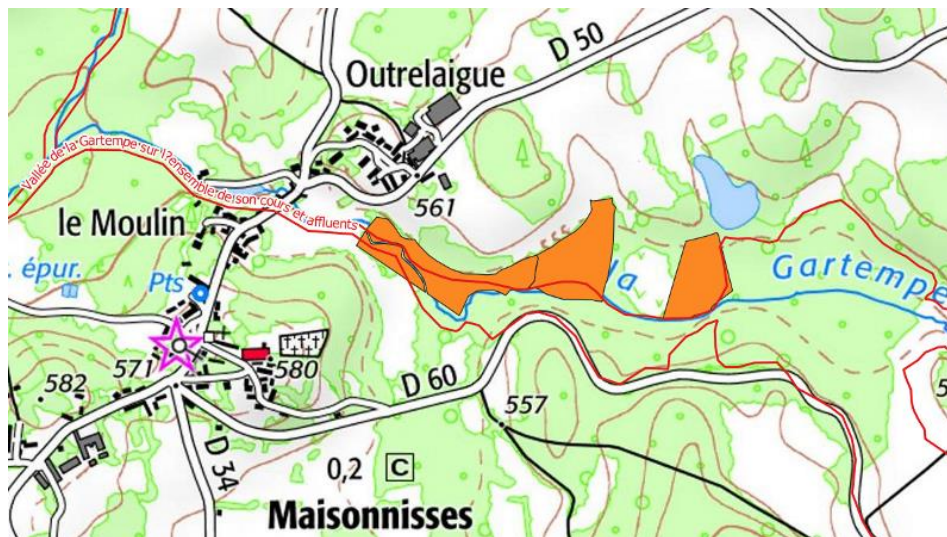
Concernant le secteur des sources de la Gartempe, en Creuse, deux projets d'acquisition comprenant des HIC et pour partis dans le périmètre du site Natura 2000 sont en cours de négociation entre les propriétaires, la SAFER et le CEN Nouvelle-Aquitaine, en lien avec le responsable de l'antenne Creuse, Yvan GRUGIER.

Site	Type	Durée Source financement	de	Stade d'avancement	Surface concernée
Réseau des landes de Châteauponsac (Biens de sections communalisés)	Acquisition	Néo Terra Région N-A		Passage en CTD SAFER du 2 juin 2022 – Acquis le 24 avril 2023	45,58 ha
Réseau des landes de Châteauponsac (Parcelles communales)				Passage en CTD SAFER du 2 juin 2022 – Acquis le 24 avril 2023	7,39 ha
Total					52,97 ha
Zones humides des sources de la Gartempe à Maisonnisses (nom provisoire)		CTMA Bassin de la Gartempe (AELB/R N-A)	de la amont	Signature promesse d'achat le 29/05/2023	4,49 ha
Zones humides des sources de la Gartempe à La-Chapelle-Taillefert (nom provisoire)		CTMA Bassin de la Gartempe (AELB/R N-A)	de la amont	Parcelles estimées par la SAFER, échanges en cours avec les propriétaires et agriculteurs voisins	Environ 10 ha (à préciser)

Tableau de synthèse des acquisitions et projets d'acquisitions dans ou en limite du périmètre Natura 2000



Localisation (en violet) des parcelles du réseau de landes sèches acquises à Châteauponsac



Localisation (en orange) du projet d'acquisition Zones humides des sources de la Gartempe à Maisonnières

3 ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES

3.1 Avis et évaluation des incidences

Durant cette période d'animation l'animatrice a été particulièrement sollicitée afin de donner son avis, d'apporter des compléments d'informations quant à la présence d'espèces ou habitats d'intérêt communautaire (EIC et HIC) ou plus largement de conseils quant à l'organisation de projets ou travaux sur le site. En fonction des territoires, la DDT Creuse (H. BOUQUIN) ou la DDT Haute-Vienne (S. VEDRENNE) sont en copie des avis.

Date	Projet	Demandeur	Réponse de l'animatrice
Juillet 2022	Course Trial motocycliste à Saint-Christophe (23)	ATC de Saint-Christophe (organisateur)	Avis favorable avec prescription + informations EIC/HIC
	Pêche électrique sur la Gartempe et affluents (partie Creuse)	OFB, Fédération de la pêche 23	Informations EIC/HIC, recommandations et mise en lien avec LNE (prospection bivalves)
Novembre 2022	Extension du site d'ORANO à Bessines-sur-Gartempe (87)	Bureau d'études MD Environnement	Informations EIC/HIC
Décembre 2022	Replantation forestière après coupe rase à Saint-Eloi (23)	UNISYLVA	Avis favorable avec prescription + informations EIC/HIC
Janvier 2023	Coupe d'éclaircie d'un boisement feuillus à Thiat	Propriétaire privé	Visite terrain + marquage des arbres à conserver + avis favorable avec prescription
Février 2023	Coupe forestière bois de la « Lande de Thiat »	ONF	Avis favorable + informations EIC/HIC
	Permis de construire modificatif de l'usine de production d'eau potable de la Rebeyrolle à Saint-Priest-la-Feuille (23)	SIAP GARTEMPE SEDELLE	Avis favorable + informations EIC/HIC
Mars 2023	Course pédestre des 7 clochers à Saint-Ouen-sur-Gartempe (87)	M. Jusiak (organisateur)	Avis favorable + informations EIC/HIC
Avril 2023	Pêche électrique sur la Gartempe et affluents (partie Creuse)	Fédération de la pêche 23	Avis favorable avec prescription
	Réfection pont du Montheil à Folles	Bureau d'études VRD EAU Conseils	Informations EIC/HIC, recommandations et mise en lien avec LNE (prospection bivalves)
	Trail moto à Sardent	ATC de Saint-Christophe (organisateur)	Avis favorable
	Rédaction du document de gestion durable de la forêt communale de la commune de FOLLES	ONF	Informations EIC/HIC et conseils
Nombre total de demandes traitées : 12			

3.2 Assistance technique

De manière moins formelle, l'animatrice est fréquemment sollicitée par les collectivités ou des propriétaires privés pour des conseils de gestion compatibles avec les enjeux du site Natura 2000. Quelques exemples pour illustrer les demandes :

- Accompagnement du **propriétaire du domaine de Chercorat, Magnac-Laval** :

- réalisation d'une note de portée-à-connaissance sur les enjeux de préservation (cf. **Annexe 1**) et mise en lien avec le GMHL pour *Convention pour l'établissement d'un Refuge pour les chauves-souris dans une propriété privée, associative ou collective.*

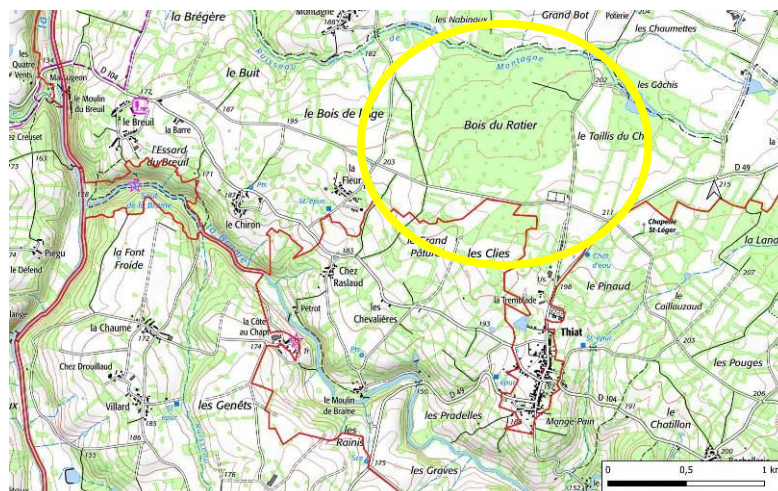


- Accompagnement de la **commune fusionnée de Val-d'Oire-et-Gartempe** pour :

- la restauration d'une mare : marquage d'arbres à élaguer et arbuste à débroussailler (cf. photo ci-contre).



- la protection foncière et règlementaire du Bois du Ratier en limite du site Natura 2000 (cf. carte ci-dessous) face à l'inquiétude de la collectivité et des habitants suite à plusieurs coupes rases réalisées en 2022. Le bois présente un fort enjeu vis-à-vis de la Barbastelle d'Europe. L'animatrice a échangé avec les élus, les a mis en lien avec le CAUE 87 pour un éventuel classement en Espace Boisé Classé. L'animatrice a également été sollicitée par un groupement d'habitants souhaitant se porter acquéreur des parcelles boisées en vente, elle les a conseillés et soutenus dans leur démarche (courrier de soutien à destination de la SAFER).



Localisation du Bois du Ratier, à Thiat

4 AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVI SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

L'animatrice a participé à plusieurs suivis scientifiques, en partenariat avec le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), Limousin Nature Environnement (LNE), ainsi qu'avec des adhérents bénévoles du CEN.

En dehors des suivis spécifiques, l'animatrice renseigne toutes les **observations fortuites faune/flore** réalisées lors des journées de terrain sur **Kollect** (<https://nouvelle-aquitaine.kollect.fr>).

Kollect est un système open-source de recueil, de gestion et de valorisation des observations naturalistes sous la forme d'un portail web et d'une application de saisie mobile. Il est développé, administré et hébergé par le CEN Nouvelle-Aquitaine. L'accès est public mais la saisie des observations est réservée aux salariés du CEN Nouvelle-Aquitaine et son réseau (structures partenaires et bénévoles).

Kollect est intégralement compatible avec le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) :

- respect du standard "Occurrences de taxons" en vigueur
- utilisation du référentiel taxonomique TAXREF v16.0 publié en décembre 2022 par l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN)
- création et gestion des métadonnées (cadres d'acquisition et jeux de données)
- auto-génération de l'identifiant unique permanent national
- transfert automatique des métadonnées et observations vers les plateformes régionales référentes du SINP

L'animatrice veille particulièrement à rechercher la présence d'espèces patrimoniales, dont les **espèces d'intérêt communautaires** suivantes :

- ✦ **la Loutre d'Europe (1355), le Castor d'Eurasie (1337), le Grand Capricorne (1088)** dont les indices de présence sont régulièrement observés,
 - ✦ **le Damier de la Succise (1065), le Cuivré des Marais (1060), la Cordulie à corps fin (1041) (et Lucane cerf-volant (1083)** régulièrement observés vivants,
 - ✦ **les coquilles vides de bivalves morts ainsi que les bivalves vivants observés sont systématiquement identifiés et communiqués à LNE, structure référente sur ce taxon,**
 - ✦ des collectes de litière sont régulièrement réalisées (mégaphorbiaies/cariçaies) afin de préciser la répartition de l'escargot ***Vertigo Moulinsiana*** et améliorer globalement la connaissance sur les gastéropodes.
-
- **Mollusques, dont *Margaritifera margaritifera* (1029) et *Unio crassus* (1032)**

Dans la continuité de la recherche par ADN environnementale (ADNe) réalisée en 2020 par Limousin Nature Environnement, l'animatrice a participé aux prospections organisées par LNE dans le périmètre du site Natura 2000.

Les prospections sont menées à hauteur des secteurs où les résultats de la recherche par ADNe ont indiqué la présence des deux espèces d'intérêt communautaire précitées.

Participation à deux journées de prospection en juillet 2022 organisée par Limousin Nature Environnement dans le cadre du PNA Mulette perlière ou d'AAP DREAL. :

- la Glayeule à Blond,
- la Gartempe au Grand-Bourg (cf. photo),



Tronçon prospecté au bathyscope

- **Chiroptères, dont *Rhinolophus hipposideros* (1303), *Rhinolophus ferrumequinum* (1304) *Barbastella barbastellus* (1308), *Myotis bechsteinii* (1323), *Myotis myotis* (1324)**

Les **gîtes d'hivernation** les plus importants de Haute-Vienne, ainsi que le réseau des gîtes d'hivernation des sources de la Gartempe (23) ont été suivis en janvier 2023, avec l'aide d'une bénévole naturaliste, ainsi que l'ancien animateur. Les données ont été renseignées sous Kollekt et transmises au GMHL.

Quelques **gîtes de reproduction** seront suivis en juin/juillet 2023 (Domaine de Chercorat à Magnac-Laval, Transformateur de Rancon, Eglise de Saint-Sornin-Leulac, Moulin du Mas à Bessines-sur-Gartempe)



Colonie de Petit rhinolophe, Souterrain du Puy Gibaud, janvier 2023

- **Amphibiens, Sonneur à ventre jaune, *Bombina variegata* (1193)**

Participation à deux journées de suivi annuel du Sonneur à ventre jaune par la technique de **Capture Marquage Recapture** réalisé par le GMHL à la carrière des Châtelaines à Rancon, la carrière de Mazéras à Folles (mai à juin 2023).

Ces journées de suivi sont organisées par le GMHL dans le cadre d'un AAP d'amélioration des connaissances des sites Natura 2000 financé par la DREAL. Cette année un stagiaire de seconde a pu découvrir cette espèce de près en participant au suivi (cf. photo).



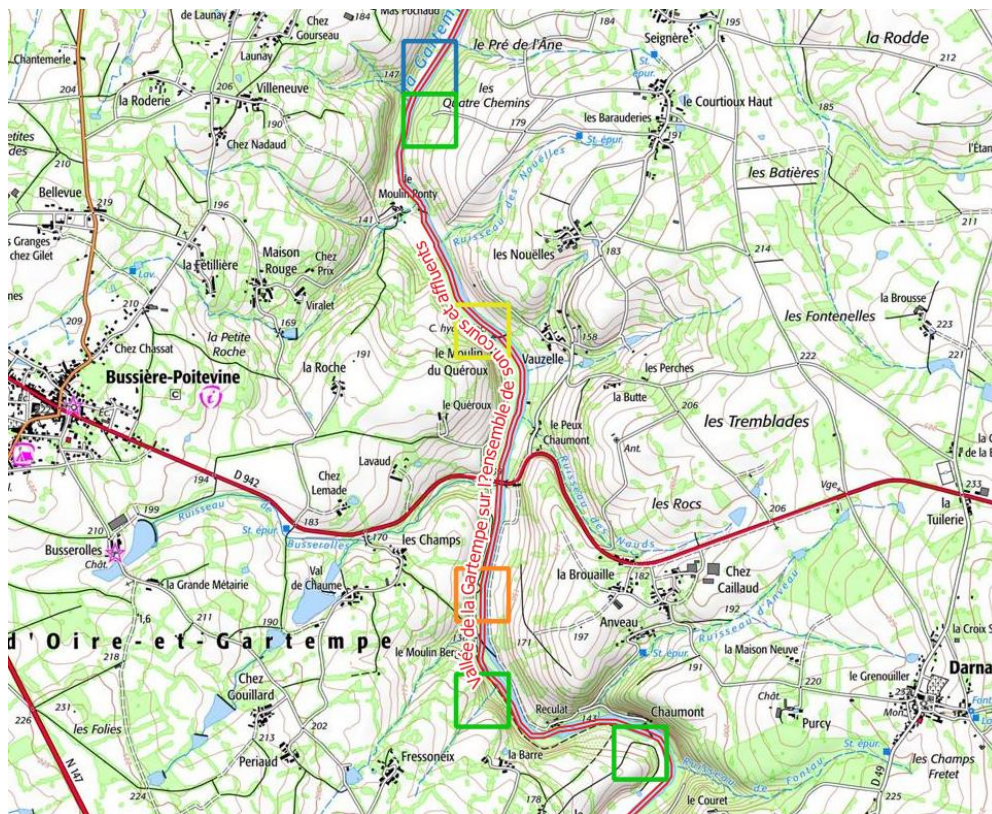
Capture de Sonneur à ventre jaune, carrière de Mazéras à Folles, mai 2023

- **Odonates, Cordulie à corps fin, *Oxygastra curtisii* (1041) :**

En lien avec le coordinateur du **Plan National d'Actions Odonates** au CEN Nouvelle-Aquitaine, Gilles BAILLEUX, le protocole SOGAP Surveillance des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires¹ sera déployé de mai à juillet 2023 sur la Gartempe.

L'animatrice allouera trois jours d'animation pour organiser et réaliser le suivi de plusieurs mailles pré-identifiées (cf. carte ci-dessous) sur site. Le protocole sera réalisé sur la Gartempe aval, à hauteur de Val-d'Oire-et-Gartempe à partir de mai 2023. D'autres salariés du CEN référents sur ce taxon seront mobilisés, ainsi que des partenaires tels que les techniciens de rivière.

*Le SOGAP est un programme multirégional piloté par l'Opie en partenariat avec l'ANEPE CAUDALIS et financé par l'OFB pour la période 2022-2024. Son but est d'améliorer la surveillance des tendances de populations des Libellules prioritaires inféodées dans l'hexagone aux fleuves et aux grands cours d'eau. Il cible en particulier deux espèces de la famille des gomphidés : le Gomphe à pattes jaunes (*Stylurus flavipes*) et le Gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*), et vise à poser les bases d'une surveillance également adaptée à trois autres espèces : le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), la **Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)**, et la Cordulie splendide (*Macromia splendens*). Ces odonates sont ciblés par le PNA libellules 2020-2023 et inscrits aux Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. Ils ont en commun la discrétion de leurs individus adultes, qui ne sont que peu contactés lors des prospections. **Leur dénombrement passe donc par un protocole basé sur la récolte et le suivi des exuvies.** (Extrait de la Fiche_synthese_SOGAP_ARS_RB).*



Localisation des mailles de 250m x 250 m à prospector, selon différents niveaux de priorité

¹ Consortium porté par l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE)

- **Reptiles (hors espèces d'intérêt communautaire)**

Depuis 2021, l'animatrice a sollicité le GMHL pour relancer le protocole POP Reptile, coordonné par le GMHL, sur la carrière des Châtelaines à Rancon. Des plaques ont été ajoutées et deux habitants du hameau voisin ont accepté d'être bénévoles pour suivre le site (6 passages d'avril à juin). Ils ont été formés par le GMHL et l'animatrice de manière à être autonome sur le site.

- Poursuite du suivi Pop reptile de la carrière de Rancon d'avril à juin 2022 et 2023 et échanges avec le référent du GMHL, Lois ROCHER, ainsi qu'avec la bénévole locale qui s'est portée volontaire pour suivre le site.

- **Avifaune, Pie-grièche à tête rousse, *Lanius senator* (hors espèces d'intérêt communautaire)**

L'animatrice a été sollicitée début 2023 par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) afin de participer à une enquête sur la présence de la Pie-Grièche-à-tête-rousse dans le nord Haute-Vienne, à proximité de Thiat. Elle s'y est investie à la fois en tant que bénévole et en tant qu'animatrice Natura 2000. L'enquête sera finalisée à la fin de la période de reproduction de l'espèce, en aout 2023.

Extrait du protocole :



Protocole Pie-grièche à tête rousse – 2023

Contexte et objectif

La Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) s'adapte à des milieux semi-ouverts ponctués de buissons et d'arbres, qui fournissent des sites de nid et une abondance suffisante de perchoirs. En dehors du midi méditerranéen où elle fréquente les garrigues, les milieux occupés par cette espèce sont représentés par des vergers pâturés à hautes tiges (par exemple en Lorraine) et par des secteurs de bocages consacrés à l'élevage bovin et ovin (par exemple en Bourgogne ou en Limousin). La population nicheuse française est actuellement estimée à 3302-5770 couples et la régression de l'espèce dans notre pays se poursuit. Les noyaux de population se concentrent en Occitanie et au nord-est de la France.

En Limousin, quelques petits noyaux de populations sont présents sur le nord de l'ancienne région.. Les individus sont présents de manière sporadique et la définition de réelles populations est délicate.

L'objectif du présent protocole est de confirmer ou d'infirmer la présence d'individus sur certains secteurs, ainsi que de contrôler les secteurs de présences historiques. Les résultats permettront de réaliser des cartes de sensibilité au regard des projets d'aménagements à venir. Aussi, ces cartographiques permettront d'orienter les mesures de gestion favorables à cette espèce et à son habitat.

- **Poissons, dont *Salmo salar* (1106) et *Lampetra planeri* (1096)**

Afin de suivre l'évolution des deux espèces pré-citées, l'animatrice participe annuellement aux restitutions des suivis LOGRAMI, en décembre. Elle échange également ponctuellement avec LOGRAMI pour des avis techniques.

- **Flore remarquable (hors Espèce d'intérêt communautaire)**

L'animatrice suit régulièrement la floraison des espèces patrimoniales au sein des parcelles gérées par le CEN Nouvelle-Aquitaine, en particulier au Marais de Chamboret, au sein des Landes de Châteauponsac.

Dans la continuité des sorties botaniques organisées depuis 2021, l'animatrice a animé une sortie botanique ouverte au grand public en partenariat avec l'Amicale Charles Legendre des Botanistes du Limousin (ALBL), afin de poursuivre l'inventaire de la flore remarquable dans le site Natura 2000 (détail au paragraphe 5.4).

Une sortie organisée en mai 2022 a permis d'identifier une espèce rare et non mentionnée en Haute-Vienne jusqu'alors : *Dryopteris cambrensis*. La station découverte se situe en contrebas de la Lande d'Auzillac, sur les falaises ombragées qui jouxtent la Gartempe :



Dryopteris cambrensis subsp. *cambrensis*
14 octobre 2022

(cf. C.R. sortie du 11 mai 2022, *L'Ancolie* 35, pp. 12-13)

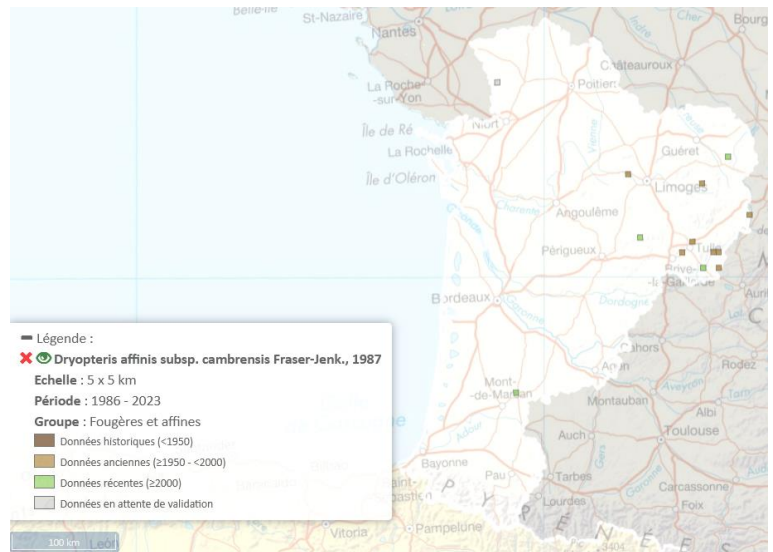


Illustration de l'espèce (extrait de l'Ancolie 35 et répartition de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine (source : OBV)

Une sortie de prospection sur les fougères est prévue en juin 2023 avec Michel BOUDRIE et l'ALBL, les espèces les plus patrimoniales à rechercher sont *Isoetes histrix*, *Ophioglossum azoricum*, *Asplenium obovatum* subsp. *Billotii*, *Asplenium foreziense*, *Asplenium septentrionale*. Elle se déroulera au sein du site Natura 2000, à Châteauponsac, dans les zones de landes et falaises en bord de rivière.

- **Autres suivis d'espèces patrimoniales**

Arachnides

L'animatrice a échangé en interne avec Karim GUERBAA, spécialiste des araignées, afin que des prélèvements/collectes d'araignées soient réalisés au sein du site Natura 2000 sur ce taxon peu connu.

- ✦ Prélèvements réalisés début 2023 dans les **saulaies, mégaphorbiaies et prairies humides de la vallée de la Glayeule à Breuilaufa**. Les espèces sont en cours de détermination. Cela est réalisé dans le cadre d'un programme d'amélioration des connaissances sur les araignées de Nouvelle-Aquitaine, financé entièrement par la DREAL.
- ✦ Découverte de ***Dolomedes plantarius*, espèce rare et menacée**, classée EN (Liste Rouge France) et VU (Liste rouge mondiale des espèces menacées), au sein du site lors de prospections SOGAP, à Val-d'Oire-et-Gartempe.

Il s'agit de la première mention au sein du site, et la deuxième en Haute-Vienne.



Portrait et carte de répartition de *Dolomedes plantarius* (source: INPN)



5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, médias

Communication sur la période d'animation

Les supports de communication, comme la plaquette de présentation du site réalisée par la Diren en 2004, les fascicules sur le Sonneur à ventre jaune, la Loutre et le Castor d'Europe sont régulièrement distribués lors des animations.

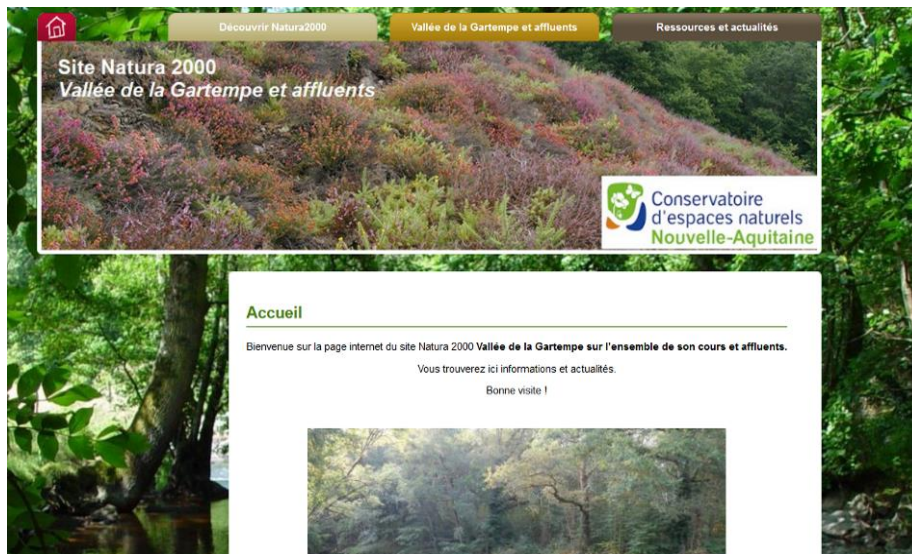
Plusieurs articles sur l'actualité du site Natura 2000 ont été publiés :

- Pâturage itinérant automnal (octobre-novembre 2022) à Châteauponsac : Article du Populaire du Centre et reportage télé par France 3 Nouvelle-Aquitaine (cf. Annexes 2 et 3)
- Acquisition de plusieurs hectares de landes sèches à bruyère à Châteauponsac dans le cadre de la feuille de route régionale NEO TERRA (cf. Annexe 4) : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org/acquisition-dun-reseau-de-landes-seches-a-bruyere-le-long-de-la-gartempe-87/>

Mise à jour de la page internet du site Natura 2000

L'animatrice a passé du temps à compléter le contenu de la page internet du site Natura 2000, il reste encore de nombreux onglets à renseigner notamment sur les espèces d'intérêt communautaire.

- <https://vallee-gartempe.n2000.fr>



5.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels

Comme chaque année de nombreux propriétaires, usagers et élus du site ont été rencontrés, sensibilisés. Les contacts avec les différents **techniciens de rivière** du bassin de la Gartempe sont nombreux, notamment concernant l'enjeu bivalves d'eau douce (localisation des espèces, conseils techniques).

5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Synthèse des manifestations organisées ou co-organisées

Type d'animation	Nb d'animation	Descriptif	Nb de personnes sensibilisées
Conférence/débat	1	Co-animation d'une présentation sur la gestion forestière du CEN Nouvelle-Aquitaine en lien avec le CTMA Gartempe et les enjeux du site Natura 2000 (septembre 2022) à Maisonnisses	39
Atelier de sensibilisation	1	Atelier de sensibilisation sur les mégaphorbiaies, intérêt, rôle et gestion, co-organisé avec le CPIE des Pays creusois (novembre 2022) à Sardent	9
TOTAL	2		48

- ✦ Le CEN Nouvelle-Aquitaine, et l'animatrice ont été sollicité début 2022 par une association locale basée à Maisonnisses (23) « Nos bois pour demain » pour animer une présentation sur le thème de la gestion forestière, en lien avec les enjeux de préservation des bois des Monts de Guéret, en particulier les Hêtraies à houx et le cortège d'espèces forestière qui y vivent (cf. Article en [Annexe 5](#)).



- ✦ L'animatrice a été sollicité durant au printemps 2022 par le CPIE des Pays creusois pour animer un atelier de sensibilisation sur les zones humides. Celui-ci s'est déroulé le 17 novembre 2022 à Sardent. Le format d'atelier participatif, la journée a rassemblée une dizaine de participants, dont des élus de la commune de Maisonnisses, La Souterraine, La Chapelle-Taillefert et des agents communaux. En lien avec les enjeux de site Natura 2000, sur sa partie creusoise, ici le secteur des sources de la Gartempe, la thématique étudiée était la Mégaphorbiaie, sa gestion et sa protection en tant qu'habitat d'intérêt communautaire et son rôle hydrologique en tant que zone humide.



Préserver les zones humides des têtes de bassin versant en Creuse : exemple de la Mégaphorbiaie

Novembre 2022 - Sardent



Diapositif thématique de l'atelier et visite d'une aulnaie marécageuse et d'une mégaphorbiaie

5.4 Communication / Animation auprès des scolaires et grand public

De nombreuses animations ont eu lieu durant la période d'animation, elles sont synthétisées ci-dessous et quelques-unes sont illustrées ensuite.

La majorité des animations est régulièrement organisée en collaboration ou partenariat avec d'autres structures telles que (liste non exhaustive) :

- L'association de botanistes du Limousin « *L'amicale Charles Legendre des Botanistes du Limousin (ALBL)* »,
- L'association Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL),
- L'association Limousin Nature Environnement (LNE)
- Les écoles, en particulier l'école de Razès,
- L'office de Tourisme du Haut Limousin,
- Les communes incluses dans le périmètre Natura 2000,



Synthèse des animations durant la période d'animation

Type d'animation	Nb d'animation	Descriptif	Nb de personnes sensibilisées
Randonnée pédestre grand public	1	Découverte des landes à bruyère et de la Gartempe à Châteauponsac (87) dans le cadre des journées du Patrimoine 2022 (septembre 2022) – cf. Photo A	33
Sortie botanique grand public	1	Découverte de la flore des prairies naturelles de Thiat en partenariat avec l'association de botanistes du Limousin l'ALBL (juin 2022)	28
Suivi scientifique proposé aux adhérents CEN	4	Suivi du Sonneur à ventre jaune avec des bénévoles – Sites des carrières de Rancon et de Folles (mai 2023) avec le GMHL Prospection bivalves d'eau douce à Blond et Le Grand-Bourg (juillet 2022) avec Limousin Nature Environnement + adhérents CEN + technicien de rivière	6
Intervention auprès des scolaires	1	Transhumance avec les élèves de l'école primaire de Razès vers la Lande du Barrot à Bessines-sur-Gartempe (une fois à l'automne 2022, une fois au printemps 2023) - cf. Photo B et C	50*+102
		* Suite à la transhumance d'automne 2022 : animation autour du pâturage des landes à Bruyère, qu'est-ce-qu'une lande, quelle flore s'y trouve, quel est le rôle du pâturage,	50*
Transhumance avec le grand public	1	Transhumance de la Lande d'Etrangleloup vers la Lande des Vérines à Châteauponsac (87) (octobre 2022) - cf. Photo D et E	36
TOTAL	8		255



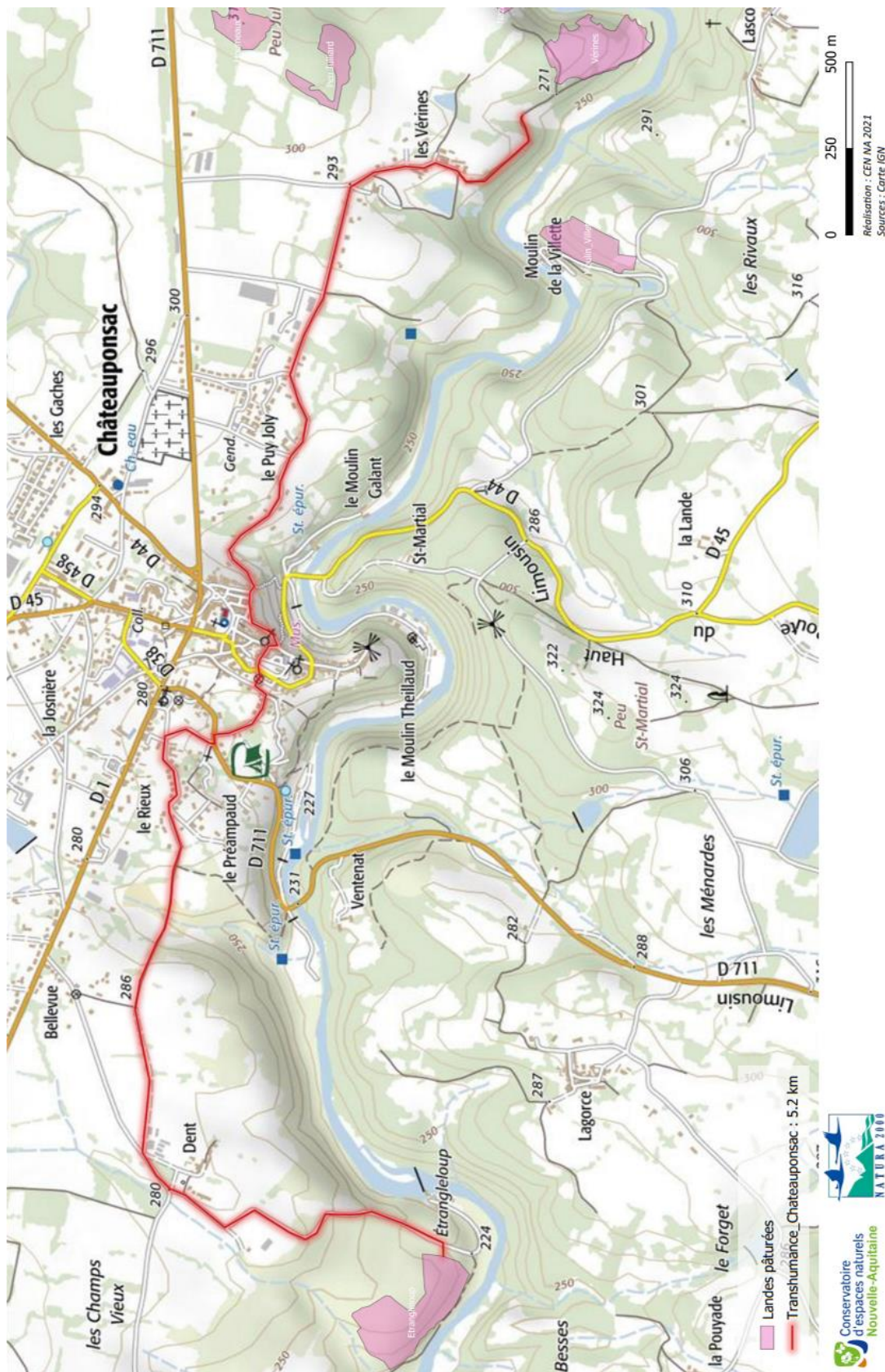
Photo A



Photo B et C



Photo D et E



Parcours de la transhumance de la Lande d'Etrangleloup à celle des Vêrines

5.5 Mutualisation

L'animatrice a régulièrement échangé avec ses homologues du CEN, en particulier avec Aurélie FOUCOUT animatrice du site Natura 2000 FR7401146 *Vallée du Taurion et affluents* et Anaïs LEBRUN animatrice du site Natura 2000 FR7401135 *Tourbière de la source du ruisseau des Dauges*. Ainsi qu'avec le précédent animateur Yvan GRUGIER.

6 SOUTIEN A L'ORGANISATION DE NATURA 2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

Contrat territorial milieux aquatiques Bassin de la Gartempe amont

Le CEN fait partie des maîtres d'ouvrage de ce contrat, coordonné par le Syndicat mixte du Contrat de rivière Gartempe, à Guéret. L'animatrice travaille régulièrement en lien avec les différents techniciens de rivière référents en Creuse et Haute-Vienne, Charlotte RAPP, Anne FERANDON, Etienne BOURY, ainsi qu'avec les deux chargés de mission référents au CEN, Cécile BORDE et Thomas JOUILLAT.

Des échanges réguliers avec les acteurs de ce CTMA permettent de veiller à la cohérence des actions menées dans le bassin versant et d'obtenir des financements complémentaires à ceux mobilisables par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 pour intervenir prioritairement sur les zones humides. L'animatrice participe au COPIL et plus ponctuellement aux COTECH. En interne, elle est associée aux réflexions stratégiques et aux décisions relatives à ce contrat directement lié à la qualité des habitats de la vallée de la Gartempe et ses affluents.

Politiques communales

L'animatrice est régulièrement consultée par des maires et des élus soucieux de préserver leur patrimoine naturel et cadre de vie, ou s'interrogeant sur l'opportunité d'un projet de développement au vu des incidences potentielles sur le site N2000.

En 2022/2023 des échanges ont eu lieu avec les communes suivantes :

Commune ou EPCI	Objet
Folles	Echanges réguliers avec le maire Jean-Paul POULET, au sujet de l'avenir de la carrière de Mazèras, de sites de reproduction du Sonneur à ventre jaune et de la valorisation du site du Viaduc de Rocherolles en lien avec l'ONF.
La-Croix-sur-Gartempe	Sollicitation de l'animatrice par le maire Alain PAILLER, maire de la commune, au sujet de l'avenir de la carrière du Pont de Lanneaud en fin d'exploitation, en bord de Gartempe, et de la biodiversité communale au sens large
Chamborêt	Echanges ponctuels relatifs à la création de sentier de randonnée en lien avec les enjeux du site Natura 2000 et la gestion du site CEN du Marais de Chamborêt
Châteauponsac	Echanges réguliers relatifs au déroulement du pâturage itinérant

Val d'Oire et Gartempe	Echanges réguliers sur la gestion des mares communales et la préservation des bois
Rancon	Echanges avec la commune de Rancon au sujet de la vente et protection de parcelles communales qui comprennent deux gîtes d'hibernation de chiroptères et mise en lien avec un naturaliste spécialiste des chiroptères intéressé par leur acquisition (cf. photo ci-dessous)
Maisonnisses	Echanges ponctuels sur la préservation des zones humides et des boisements



Organisation d'une rencontre entre M. CREYSSAC, Maire de Rancon et l'acquéreur des gîtes d'hibernation

Politique de développement du nord Haute-Vienne

L'animatrice échange régulièrement avec l'office de Tourisme du Haut Limousin, et est sollicité pour animer des randonnées et balades à destination du grand public. Dans la mesure du temps disponible l'animatrice y participe à raison de deux demi-journées par an.

L'animatrice a été sollicitée par la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche pour participer aux Assises territoriales du Haut Limousin le 21 juin 2023.

7 GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 Organisation de la gouvernance du site

Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le dernier comité de pilotage a eu lieu le 12/12/2016. En raison de la situation sanitaire un PowerPoint présentant le bilan triennal et les perspectives de l'animation a été réalisé en 2021 et diffusé par la DDT aux membres du COPIL à défaut de pouvoir organiser un COPIL en présentiel.

Le prochain COPIL en présentiel sera à prévoir rapidement.

Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Plusieurs réunions d'information animées par la DREAL ou la DDT se sont déroulées en visioconférence, l'animatrice y a systématiquement participé. Les thèmes abordés : utilisation du SIN2, transfert de la compétence Natura 2000 à la Région Nouvelle-Aquitaine.

Animation de groupes de travail

La mise en œuvre d'actions ou la prise de décision dans le courant de l'année n'a pas nécessité la tenue de groupes de travail en tant que tel. Néanmoins, une réflexion et un recensement des animateurs du CEN et des sites animés à l'échelle Nouvelle-Aquitaine a été réalisé suite à la fusion des trois anciens CEN Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. L'objectif est de faciliter les échanges et partage d'expérience entre les animateurs.

Entre septembre 2022 et mars 2023 de nombreuses réunions de travail ont été organisées avec d'autres animateurs du Conservatoire, en lien avec les thématiques suivantes :

- Le déploiement de la **campagne d'engagement MAEC de la PAC 2023-2027** dont la campagne d'engagement a débuté en mars 2023, en lien étroit avec les opérateurs de PAEC, ici la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne et la DRAAF : modification des périmètres éligibles, participation à l'élaboration des diagnostics d'exploitation, participation à l'élaboration de la grille de critères, participation à la programmation de la campagne d'engagement (surface, nombre d'exploitants, mesures contractualisées,...), participation au montage de la demande de subvention relative à l'animation des MAEC ;
- Rédaction des **réponses aux marchés publics d'animation des sites Natura 2000** suite au transfert de compétence à la Région :
 - Harmonisation des pièces à fournir, prise en main des nouveaux cahiers des charges, rédaction du mémoire, etc.,
 - Réflexion commune et rédaction d'une **note de synthèse commune** (cf. Annexe 6) avec les autres animatrices des sites Natura 2000 animés par le CEN Nouvelle-Aquitaine en Haute-Vienne : FR7401137 - *Pelouses et landes serpenticoles du sud de la Haute Vienne* et FR7401135 - *Tourbière de la source du ruisseau des Dagues*.

7.2 Gestion administrative et financière

La gestion administrative et financière est assurée par le comptable et la responsable financière du Conservatoire, à Saint-Gence, en lien avec l'animatrice.

L'animatrice a consacré du temps à la gestion administrative et financière, dans le cadre :

- des actions menées sur le site, hors contrat Natura 2000 ;
- de la mission d'animation confiée par l'Etat ;
- de la rédaction du bilan annuel d'activité.

7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Un temps conséquent avait été consacré à ce volet lors de l'exercice d'animation 2016-2017. Peu de temps a été mobilisé sur ce volet au cours de l'exercice actuel. La mise à jour du DOCOB sera à prévoir dans les prochaines années.

7.4 Élaboration de la charte

La charte Natura 2000 a été validée lors du comité de pilotage du 23 avril 2008.

8 MISES A JOUR JURIDIQUES, ECONOMIQUES ET TECHNIQUES DU DOCOB

L'ensemble des données issues des suivis écologiques et des études est renseigné sous SIG et dans une base de données en ligne, en particulier **Kollect**, outil développé par le service informatique du CEN Nouvelle-Aquitaine.

L'animatrice veille également à rassembler les données des associations naturalistes partenaires et à leur transmettre également ses données.

9 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB ET BILANS ANNUELS

L'animatrice rend compte de son travail lors du comité de suivi annuel du site depuis 2004 et présente chaque année le bilan annuel des actions menées dans le cadre de l'animation.

L'animatrice alimente régulièrement le logiciel SIN2 dès signature d'un contrat (contrat MAEC ; charte N2000 ; contrat N2000).

Modalités et formats de restitutions

Le présent document est disponible sous format papier ou numérique.

Annexe 1

❖ Note de portée à connaissance concernant le gîte de reproduction d'une colonie de Petit rhinolophe à Chercorat



DOMAINE DE CHERCORAT, MAGNAC-LAVAL : RAPPEL DES ENJEUX DE PRESERVATION DU PETIT RHINOLOPHE, *RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS*

Site Natura 2000 FR 7401147 Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents
Animateur : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - Opérateur : DDT 87

Ce document vise à actualiser et porter à connaissance la présence toujours effective d'une colonie de reproduction de Petit rhinolophe au Domaine de Chercorat :

- **Jusqu'à 85 individus** ont été observés en juin-juillet 2022 (cf. § suivant).

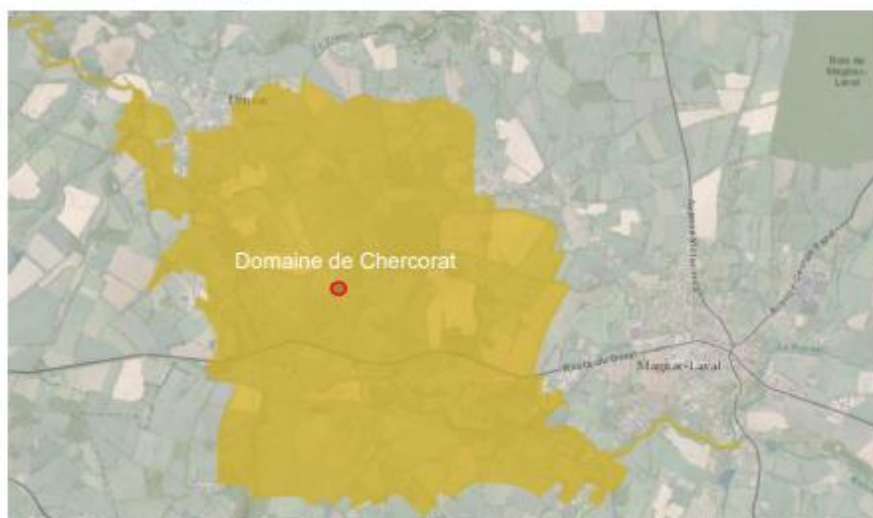
Cette colonie a pu se maintenir à effectif relativement constant grâce à la vigilance des différents propriétaires du site vis-à-vis de cette espèce protégée.



Château de Chercorat et contexte prairial bocager immédiat, à Magnac-Laval (87)

1. Rappel du contexte

La vallée de la Brame, de Magnac-Laval à sa confluence avec la Gartempe au Saut de la Brame a comme intérêt principal d'abriter plusieurs colonies de reproduction de Petit rhinolophe. C'est à ce titre que leurs territoires de chasse autour des gîtes de reproduction ont été retenus dans le périmètre Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe et ses affluents*.



Périmètre Natura 2000 (en jaune) correspondant au territoire de chasse du Petit rhinolophe autour du Domaine de Chercorat (source : fond de carte INPN)

2. Caractéristiques de l'espèce et statuts de protection

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat (annexes)	Protection nationale	Liste rouge France 2017	Convention de Berne (Annexes)	Convention de Bonn (Annexes)	Accords EUROBATS (Annexes)	Espèces déterminante ZNIEFF
Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	II et IV	Art. 2	LC	II	II	1	oui

Le Petit rhinolophe est le plus petit représentant de la famille des Rhinolophidés, d'une longueur d'environ 4cm et d'une envergure en vol de 19-23 cm. Son pelage est brun clair sur le dos et grisâtre sur le ventre. En hibernation, il s'enveloppe complètement dans ses ailes.

Cette espèce n'est pas migratrice, elle est sédentaire et est fidèle à ses gîtes. Elle fréquente les plaines boisées et basse montagne, à proximité de rivière ou point d'eau stagnante.

Elle convoite les milieux bocagers tel que les alentours du Domaine de Chercorat. Ses déplacements se limitent généralement à 20 à 50 km des gîtes. **Bien que l'ensemble des gîtes utilisés par l'espèce à Magnac-Laval ne soit pas connu, les principaux dans le secteur de Chercorat sont :**

- Gîte d'hibernation du souterrain de Puy Gibaud,
- Gîte de reproduction du Domaine de Chercorat,

L'espèce hiberne en solitaire ou en rassemblement et est très fidèle à son gîte d'hiver. En été, les colonies s'installent préférentiellement dans les combles des châteaux, anciennes bâtisses, églises, ... Le Petit rhinolophe chasse à proximité de son gîte de reproduction une grande diversité d'insectes (diptères, lépidoptères, arachnides, coléoptères, ...). Il chasse principalement dans les forêts de feuillus ou mixtes, le bocage et les prairies naturelles. C'est ce qui explique sa présence à Magnac-Laval.

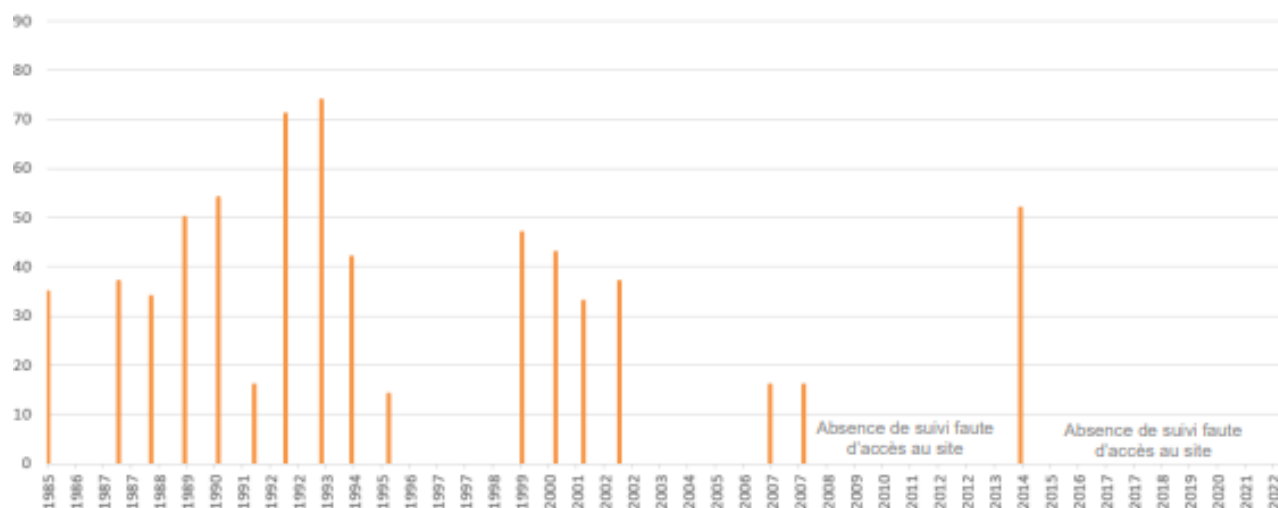


Colonie dans les combles du Château de Chercorat lors d'un comptage estival

3. Evolution de la population de Petit rhinolophe : 1985 à 2022

Gîte de reproduction de Petit rhinolophe au domaine de Chercorat, Magnac-Laval : nombre d'individus recensés de 1985 à 2022

(source des données : GMHL, CEN Nouvelle-Aquitaine, faune-Limousin)



4. Petit rhinolophe et parcs éoliens

Les informations suivantes sont issues des connaissances du Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL).

Se référer à l'ouvrage : GMHL. (2022). *Atlas des Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin - Période 2014-2020*. (Auto-édition, 2e ed.), 471 p.

Les comportements de vol des Chiroptères varient selon les espèces. Les petites espèces comme le Petit rhinolophe évoluent, en transit comme en chasse, en dessous de la tranche altitudinale de rotation des pales car ils restent en contact acoustique avec le sol ou la végétation arborée. Ils sont donc moins exposés à une collision directe avec les pales que les espèces qui chassent ou migrent à une altitude plus élevée. **Néanmoins, une étude démontre (Barré, 2019) que le Petit rhinolophe, comme la Barbastelle d'Europe, par exemple, abandonne ses territoires de chasse plus de 1 km autour des parcs éoliens installés. De plus, il existe une importante baisse de fréquentation de l'environnement proche des éoliennes par les chauves-souris. Cette baisse s'avère être d'autant plus forte que l'on se trouve proche de l'éolienne.**

Malgré de nombreuses recommandations et mesures européennes telles qu'Eurobats le déploiement des éoliennes intervient de plus en plus dans des contextes forestiers et bocagers ce qui accroît le risque de mortalité.

Pourtant, des mesures européennes Eurobats sont précisées, à savoir :

- les éoliennes doivent être situées en dehors des couloirs de migration, éloignées au minimum de 200 m des haies et boisements ;
- des zones tampons doivent être présentes autour des gîtes d'intérêts ;
- enfin, des zones tampons doivent être appliquées aux autres habitats (alignements d'arbres, bocages et cours d'eau).

Le délai existant entre l'évaluation de l'impact de la mise en route d'un parc éolien et la mise en place du parc lui-même peut prendre plusieurs années pendant lesquelles les milieux naturels peuvent changer et devenir plus favorables à certaines espèces. **La multiplication des parcs et les pressions déjà existantes pesant sur les chauves-souris constituent une accumulation de menaces non négligeables sur ces espèces protégées par la loi et d'ores-et-déjà fragiles**

Annexe 2

- ❖ **Articles du journal le Populaire du Centre, publié le 9 octobre 2022**, ci-dessous Article en ligne, ci-après article papier

Agriculture

Ce samedi à Châteauponsac s'est déroulée la première transhumance ovine

Publié le 09/10/2022 à 06h55



Transhumance Chateauponsac © Christophe Péan

Ce samedi à Châteauponsac le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine organisait la première transhumance ovine. 97 brebis ont pris le départ de ce périple long de 5 km.

« Bastien Cazin, berger à Razès, met à disposition son troupeau pour pâturer dans les landes sèches à bruyères, en surplomb de la Gartempe » explique Sarah Cocquerez, chargée de mission au Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine. « Notre mission est de protéger et entretenir ces terres en voie d'extinction. Les brebis broutent mais n'arrachent pas. De plus, elles évitent le reboisement » poursuit Sarah Cocquerez qui sur cette transhumance s'est transformée en animatrice.

Cette manifestation soutenue par Natura 2000 et la ville de Châteauponsac devrait, à l'avenir, prendre de l'ampleur. Car il y a d'autres territoires à préserver dans ce secteur notamment entre Folles, Droux et les rives de la Gartempe. Le Conservatoire souhaite sensibiliser les éleveurs pour qu'ils participent à cet événement et contribuent à lui donner de l'ampleur



Transhumance Chateauponsac

À 10 h 30 ce samedi, quatre-vingt-dix-sept ovins, ont quitté le site d'Etrangleloup pour rejoindre les Vêrines. La région de Châteauponsac était moins boisée par le passé. Par cette action, les organisateurs souhaitent redonner à cette campagne, ses charmes d'antan. Comme les moutons n'apprécient pas les fougères, le Conservatoire a sollicité la société « Remparts ».

Un parcours de 5 km



Ces personnels qui participent à ce chantier d'insertion se chargent de les arracher. Certes, comparée à celles qui se déroulent dans les hautes montagnes cette transhumance n'était pas très longue en distance.



Transhumance Chateauponsac

Le troupeau a parcouru 5 kilomètres sous l'autorité du berger Raythe Banare et de ses complices. S'il y a déjà eu des manifestations de ce type, cette transhumance est la première ouverte au grand public. Celui-ci a pu accompagner, dialoguer avec les organisateurs et découvrir les problématiques de cette profession.

Haute-Vienne → L'actu

AGRICULTURE ■ Une centaine de moutons dans les rues de Châteauponsac, une transhumance pour la bonne cause

Les moutons en protecteurs de la nature

Ce samedi à Châteauponsac, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine organisait une transhumance ovine, la première sous son égide. Avec un double but : la protection de la nature et la sensibilisation du grand public.

Jean-François Julien
Photos : Christophe Péan

« Bastien Cazin, berger à Razès, met à disposition son troupeau pour pâturer dans les landes sèches à bruyères, en surplomb de la Gartempe », explique Sarah Cocquerez, chargée de mission au Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. « Notre mission est de protéger et entretenir ces terres en voie d'extinction. Les brebis trouent mais n'arrachent pas. De plus, elles évitent le reboisement », poursuit Sarah Cocquerez qui, sur cette transhumance, s'est transformée en animatrice.

Quatre-vingt-dix-sept brebis au départ

À 10 h 30 ce samedi, quatre-vingt-dix-sept ovins, ont quitté le site d'Etran-



TRANSHUMANCE. Le public était invité à participer à cette manifestation.

gueloup pour rejoindre les Vêrines. La région de Châteauponsac était moins boisée par le passé. Par cette action, les organisateurs souhaitent redonner à cette campagne, ses charmes d'antan.

Comme les moutons n'apprécient pas les fougères, le Conservatoire a sollicité la société « Remparts ».

Un parcours de 5 km
Ces personnels qui participent à ce chantier d'insertion se chargent de les attacher. Curies, comparée à celles qui se déroulent dans les hautes montagnes

cette transhumance n'est pas très longue en distance. Le troupeau a parcouru 5 kilomètres sous l'autorité du berger Bastien Bonard et de ses complices. S'il y a déjà eu des manifestations de ce type, cette transhumance est la première ouverte au grand public. Celui-ci a pu accompagner, dialoguer avec les organisateurs et défendre les problématiques de cette profession.

Participer à la préservation de ce territoire

Cette manifestation a tenu par Natura 2000 la ville de Châteauponsac devant, à l'avenir, pis de l'ampleur. Car d'autres territoires à servir dans ce secteur notamment entre Droux et les rives Gartempe. Le Conservatoire souhaite sensibiliser éleveurs pour qu'ils participent à cet évènement contribuent à lui d de l'ampleur. ■

■ LA TRANSHUMANCE DES OVINS EN IMAGES



SARAH COCQUEREZ

Chargée de mission au Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, il coordonne, participe et accompagne des programmes nationaux et territoriaux. En réhabilitant la pratique de la transhumance, Sarah Cocquerez avec le soutien de Natura 2000 participe à la préservation du territoire. L'idée sur Châteauponsac est de voler au secours des landes sèches et de bruyères, de plus en plus menacées.



DANS LES RUES

S'ils ont emprunté les sentiers randonnée, notamment ceux des narcisses, les moutons sont offerts une petite visite à la ville de Châteauponsac. Une manière de sensibiliser et capter l'attention des habitants.



D'ETRANGLELOUP AUX VÊRINES

Ces deux landes seront entretenues par ces bêtes à la fois respectueuses de l'environnement et dociles. Elles resteront quatre semaines aux Vêrines puis rejoindront leur bergerie à Razès.

LA TRANSHUMANCE

« L'étymologie du terme « transhumance » révèle deux informations : « trans » (au-delà) et « humus » (le pays) car le voyage qu'il désigne conduit au-delà du territoire d'origine. La transhumance désigne en effet le déplacement saisonnier d'un troupeau en vue de rejoindre une zone où il pourra se nourrir », explique le dictionnaire. La transhumance est une adaptation de la conduite des troupeaux au milieu et bien souvent, une nécessité pour un grand nombre d'éleveurs.



Annexe 3

- ❖ Reportage vidéo et article de France 3 Nouvelle-Aquitaine diffusé à la télévision le 9 octobre 2022

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/des-brebis-pour-preserver-le-paysage-limousin-2631464.html>



Une grande transhumance a été organisée ce samedi 8 octobre pour entretenir les landes de la vallée de la Gartempe et sensibiliser le public à l'écopâturage.

1 berger, 96 brebis, et un parcours de 5 kilomètres autour de Châteauponsac menant à une lande limousine : cette grande transhumance attire aujourd'hui l'attention, mais dans l'histoire régionale, elle n'a rien d'original. **La lande est en effet un milieu typique du Limousin** qui a peu à peu perdu du terrain.



Sarah Cocquerez, chargée de mission au Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, explique : *"Avant, c'était un paysage très banal qui recouvrait plus de 30% du Limousin. Aujourd'hui, c'est un paysage relictuel (qui survit dans un milieu restreint NDLR) : toute la biodiversité qui se plaisait sur ce milieu-là a disparu avec lui."*

Équilibre

L'objectif de cette initiative est de faire **revivre une tradition et de sensibiliser les suiveurs**. De leur côté, les brebis ont pu se régaler de callune, ronces et bourdaine, rétablissant à leur niveau un équilibre indispensable aux **500 hectares de landes limousines gérés par le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine**.

Cette manifestation pourrait bientôt se renouveler : il y a beaucoup d'autres territoires à préserver autour des rives de la Gartempe.

Pour aller plus loin :

[#agriculture](#) [#économie](#) [#environnement](#) [#animaux](#)

[#nature](#) [#Paysages](#) [#tradition](#)

Annexe 4

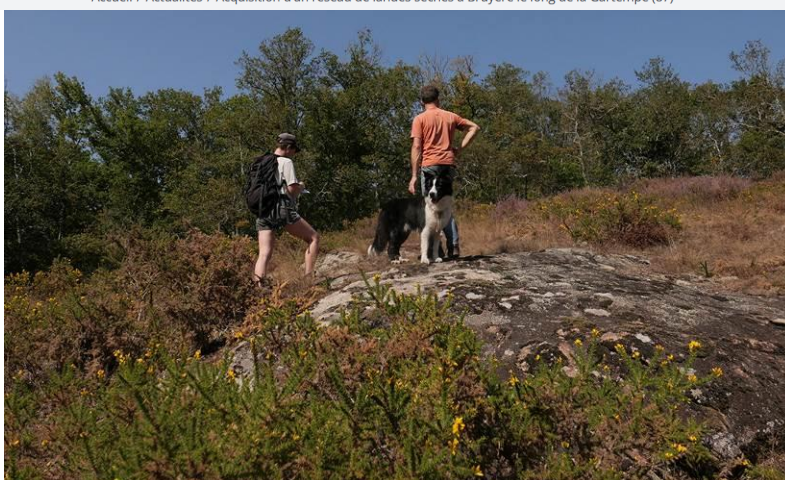
- ❖ Article de la newsletter du CEN, publié le 3 août 2021 et diffusé sur le site du CEN Nouvelle-Aquitaine



Le Conservatoire Les sites Agir avec nous Actualités Publications Contact

Acquisition d'un réseau de landes sèches à Bruyère le long de la Gartempe (87)

Accueil / Actualités / Acquisition d'un réseau de landes sèches à Bruyère le long de la Gartempe (87)



Le 24 avril dernier le Maire de Châteauponsac (87) a signé l'acte de vente de 53 ha de landes sèches atlantiques à Bruyère cendrée, Callune commune et Ajonc nain, et de chênaie acidiphile au profit du Conservatoire. Ces 53 ha, dont 33 ha faisaient déjà l'objet d'une gestion par le Conservatoire (par maîtrise d'usage), viennent s'ajouter à 14 ha en propriété sur la commune. Cette acquisition est l'aboutissement d'un projet initié en 2018 qui a pu se concrétiser grâce à la feuille de route régionale Néo Terra, par l'intermédiaire de la SAFER.

La commune de Châteauponsac abrite l'un des réseaux de lande sèche atlantique parmi les plus importants du Limousin en dehors du plateau de Millevaches. Ces formations végétales, souvent relictuelles, se trouvent sur les pentes de la vallée de la Gartempe, là où la faible épaisseur du sol a ralenti leur colonisation par la forêt. Elles font partie du périmètre du site Natura 2000 *Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents*, animé par le Conservatoire depuis 20 ans.

Ce réseau de lande a fait l'objet d'un plan de gestion en 2013. Les espèces les plus patrimoniales qu'elles abritent sont celles des végétations à annuelles naines, la Radiole faux-lin (*Radiola linoides*), le Millepertuis à feuilles de Linaire (*Hypericum linariifolium*) et le Jonc en tête (*Juncus capitatus*) par exemple. Pour la faune, ces milieux ouverts sont des zones de calme pour les oiseaux à toutes époques (périodes de nidification, hivernale et de migration). L'engoulevent d'Europe s'y reproduit chaque année. L'abondance d'Ajonc nain en fait un site particulièrement favorable au Criquet des Ajoncs^[1] bien représenté sur le réseau de landes. Ces milieux, offrant à la fois des sites d'exposition au soleil, des caches et de la nourriture sont très favorables aux reptiles.

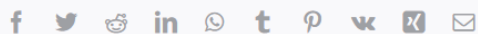
Depuis 2018, et après de nombreux travaux de restauration écologique, les landes ont retrouvé un usage pastoral. Un troupeau de brebis de race limousine, mis à disposition du CEN par B. Cazin, éleveur ovin à Razès (87), vient pâturer le site deux fois par an durant 12 semaines sous la conduite d'un berger recruté pour l'occasion.



[1] Barataud J., 2021. *Inventaire des peuplements d'orthoptères des landes de la vallée de la Gartempe autour de Châteauponsac*, 64 p.

5 mai 2023 | Actualités

Partager cette actualité !



Annexe 5

❖ Article du journal **La Montagne Creuse** publié le 5/10/ 2022

Maisonnisses

Protéger les milieux naturels et la biodiversité

Publié le 05/10/2022



Les conférenciers Sarah Cocquerez (Natura 2000) et Thomas Jouillat (CEN NA) © Droits réservés

Maisonnisses. Maintenir la biodiversité. L'association Nos Bois pour demain vient de recevoir Sarah Cocquerez (Natura 2000) et Thomas Jouillat (CEN, Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine) pour une intervention publique à la salle communale de Maisonnisses. Elle a réuni plus d'une trentaine de personnes.

Natura 2000

La vallée de la Gartempe et ses affluents est concernée par le dispositif européen Natura 2000. Celui-ci vise à assurer le maintien de la diversité biologique aussi bien végétale qu'animale dans des sites sensibles prédéfinis. Quant au CEN, c'est une association loi 1901 agréée par l'État et la Région. Il s'attache à étudier les milieux naturels de façon à les protéger en négociant à l'amiable la maîtrise foncière d'un site à long terme. Pour cela, il met en place les opérations de gestion nécessaires pour assurer le maintien de la biodiversité.

Après avoir montré sur une carte l'implication dans le secteur de Maisonnisses, les deux intervenants ont illustré leur propos par un diaporama. Dans un premier temps, celui-ci traitait du contrat territorial « milieux aquatiques » du bassin de la Gartempe en amont destiné à préserver les zones humides. Le site Natura 2000 est défini en bordure de la rivière mais on sait combien sont forts les enjeux de préservation de la forêt environnante, ce qui intéresse précisément Nos Bois pour demain.

C'est ainsi que Thomas Jouillat a présenté deux exemples concrets d'activités sylvicoles, le Bois de Bessac à Saint-Maurice-La-Souterraine et la tourbière du Tronchet à Viam. A chaque fois, selon la forme du boisement, des différentes parcelles (taillis, plantation,...), la nature des essences (feuillus, résineux) et l'âge des arbres, un dispositif approprié a été choisi par le CEN. Le tout avec une constante : éviter une coupe rase et favoriser au maximum la régénération naturelle des plantations.

Quant aux formes juridiques d'intervention du CEN sur les terrains par achat, location, conventions avec des particuliers ou des collectivités, elles n'ont pas manqué de susciter des questions au niveau du public.

Annexe 6

- ❖ **Note de synthèse rédigée à trois mains (C. WILL, A. LEBRUN, S. COCQUEREZ) dans le cadre de la réponse au marché public d'animation de trois sites Natura 2000 pour la période 2023-2026**



Note de synthèse de l'implication du Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine dans l'animation de trois sites Natura 2000 de Haute-Vienne (87)

Quelles perspectives pour la période 2023-2026 ?

Historique

Le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) anime depuis une vingtaine d'années 3 sites Natura 2000 en Haute-Vienne. Après en avoir élaboré les Documents d'objectifs (DOCOB), le CEN s'est porté animateur, depuis leur création en 2001 des sites suivants : *Tourbière de la source du ruisseau des Dauges* (FR7401135), *Pelouses et landes serpenticoles du sud de la Haute-Vienne* (FR7401137), et depuis 2003 : *Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents* (FR7401147).

Les animatrices de ces sites mutualisent leurs expériences tout au long de l'année afin d'optimiser leur travail : le déploiement des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) Biodiversité, les avis sur les évaluations d'incidences et les suivis de travaux de restauration par exemple. Les échanges se font aussi régulièrement avec les animateurs Natura 2000 à l'échelle Nouvelle-Aquitaine, le CEN NA regroupe en effet 13 animateurs pour 41 sites. Enfin, les animateurs du CEN NA bénéficient d'outils communs développés par le Service Informatique interne tels que *Kollect* pour la transmission des données naturalistes au SINP et *FoncierCEN* pour l'accès au cadastre et propriétés foncières. Les animateurs bénéficient donc de ces nombreux échanges et outils techniques qui favorisent l'acquisition de compétences et permettent de renforcer l'efficacité du travail d'animation, relaté dans les bilans d'animation des sites Natura 2000.

Animation et gestion en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire

L'animation territoriale menée par le Conservatoire depuis une vingtaine d'années sur ces 3 territoires a permis de nouer des partenariats étroits avec les acteurs locaux, en particulier les communes telles que Château-Chervix, Saint-Léger-la-Montagne, Châteauponsac, Val-d'Oire-et-Gartempe, pour n'en citer que quelques unes.

La mobilisation de "contrats ni agricole - ni forestier" a permis la restauration 115 ha d'habitats d'intérêt communautaire grâce à 35 contractualisations. Les milieux tourbeux à paratourbeux, les landes sèches ou humides, et les prairies oligotrophes sont majoritairement concernés. L'entretien de ces milieux restaurés implique ensuite un partenariat avec les agriculteurs pour assurer leur bon état de conservation à long terme. La mise à disposition de troupeaux de brebis ou de chèvres par des éleveurs sur les 3 sites pour l'entretien des landes en est un exemple. Afin de s'adapter aux spécificités de chaque site, différents systèmes sont mis en place : pâturage en parcours itinérant gardé par un berger, pâturage en parcs fixes et/ou mobiles, ou encore un système hybride alternant gardiennage et troupeau en parcs.

Les actions dans le cadre de "contrats forestiers" permettent aussi la préservation des habitats forestiers et espèces associées. Ils se déclinent en plusieurs actions, dont une, mise en place sur les trois sites : le maintien d'arbres sénescents. Cette action assure, pour une durée de 30 ans, le maintien des arbres. Ainsi, ces contrats permettent le vieillissement des peuplements et offrent un habitat plus favorable aux espèces forestières. Ce sont déjà presque 30 hectares qui sont engagés dans ce type de contrat, rassemblant 13 bénéficiaires à l'échelle des trois sites.

En parallèle, l'animation des campagnes successives de M.A.E.T puis M.A.E.C depuis 2010 a permis d'engager et soutenir une trentaine d'exploitations dans la continuité de leurs pratiques agro-environnementales favorables aux espèces et habitats présents. Soit 420 ha de SAU dont 70 ha au sein du site N2000 de la *Tourbière de la source du ruisseau des Dauges*, jusqu'à 320 ha au sein

du site de la *Vallée de la Gartempe et affluents* et 32 ha pour le site des *Pelouses et landes serpentiniques du sud de la Haute-Vienne*.

Les animatrices sont bien sûr sollicitées dans le cadre des évaluations d'incidence des divers projets du territoire (manifestations sportives, projets de sentiers, coupes d'arbres, maintien d'arbres sénescents sur les propriétés communales ONF...). Au-delà du cadre réglementaire, les animatrices ont un rôle d'assistance technique auprès des particuliers et collectivités.

Amélioration des connaissances naturalistes

Les animatrices concourent à améliorer la connaissance naturaliste des espèces patrimoniales (d'intérêt communautaire ou faisant l'objet d'un Plan national d'actions) sur les sites en soutenant et en participant chaque année aux études et suivis scientifiques (appels à projets DREAL) menées par les structures naturalistes* référentes : les Mulettes d'eau douce, le Sonneur à ventre jaune, le Castor d'Europe, la Pie grièche à tête rousse, par exemple.

* Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limousin Nature Environnement, Conservatoire national botanique du Massif Central, Société Limousine d'Odonatologie, Ligue de Protection des Oiseaux, etc.

Difficultés et évolution de l'animation

Entre 2013 et 2018, faute de crédit disponible, aucun contrat n'a pu être déposé. Dès 2019, les animateurs ont monté et déposé différents contrats (ni-ni ou forestier) et continuent d'accompagner les agriculteurs pour la contractualisation de MAEC.

Depuis 2018 donc, de nombreux contrats ont vu le jour. Sur les sites, la dynamique de contrats possibles, après une période de 5 ans sans dépôt, était très importante. Les animateurs ont parfois manqué de temps d'animation pour pouvoir monter l'ensemble des contrats potentiels en répondant aux différents besoins des sites.

Depuis 2015, les animateurs Natura 2000 de la Haute-Vienne et de la Creuse travaillent ensemble pour l'harmonisation des MAEC. En effet, depuis 2015, les MAEC proposées sont communes au PAEC. Les animateurs ont ainsi co-construits des MAEC communes répondant aux enjeux respectifs des sites.

Depuis 2021, en vue du transfert de la gestion du réseau Natura 2000 aux Régions, la DDT 87 a indiqué aux animateurs de ne pas déposer de contrats pluriannuels ainsi jusqu'à ce jour, seuls des contrats forestiers ou des avenants aux contrats ni agricole - ni forestier en cours ont été déposés.

Perspectives pour le marché d'animation 2023-2026

Sur les sites de la *Tourbière de la source du ruisseau des Dagues* et *Vallée de la Gartempe et affluents* de nouveaux contrats forestiers sont envisagés, la pression d'exploitation forestière sur les sites est grandissante, et le besoin de préservation des versants feuillus et des boisements humides est prégnante.

Des perspectives de contrats ni agricole - ni forestier de restauration d'importante surface de zones humides (mégaphorbiaies, prairies humides) sont déjà identifiées dans la vallée de la Glayeule, au sein du site de la *Vallée de la Gartempe et affluents*, leur montage devrait représenter une part importante de l'animation 2023-2026.

Enfin, la poursuite de l'entretien par pâturage ovin ou caprin des landes sèches et humides restaurées est une priorité pour les 3 sites, que ce soit via le dispositif de contrat ni-ni ou des MAEC.

Le détail des perspectives d'animation est développé dans les mémoires justificatifs respectifs (lot n°4,5 et 7).

La poursuite des projets en cours en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire, et le temps d'animation nécessaire aux animatrices pour répondre aux sollicitations, de plus en plus régulières, des collectivités, des propriétaires privés et des partenaires associatifs, augmente chaque année, témoignant d'une certaine dynamique locale. Le CEN Nouvelle-Aquitaine sollicite votre

attention pour poursuivre le soutien financier à l'animation de ces trois sites pour le marché 2023-2026.

Bilan synthétique des contractualisations réalisées dans le cadre du marché d'animation 2020-2023 :
Contrats ni agricole ni forestier

Site	Année dépôt	Surf.	Milieux concernés	Avancement
Gartempe	1 (2018-2022)	12 ha	Réseau de landes sèches européennes	en cours depuis 2018
Serpentines	3 (2018-2022) + 3 avenants	23 ha 29 ha 12,9 ha	Landes et pelouses serpentiniques	Réalisation des actions 2018-2022. Demandes de paiement intermédiaire instruites. Actions prévues en avenant pour 2023
Dauges	3 (2018, 2019, 2020) + 1 avenant 2021	15.87 ha	Landes sèches et tourbières dégradées	Instruits et réalisés au moins en partie

Contrats forestiers

Site	Année dépôt	Surf.	Milieux concernés	Avancement
Gartempe	1 (2020)	0,8 ha	Chênaie	Finalisé + 1 en cours d'étude (4.6 ha)
Serpentines	1 (2018)	0,47 ha	Chênaie	Finalisé
Dauges	2 (2020 et 2021)	7.70 ha	Hêtraie à houx, hêtraie - Chênaie	Finalisés

Engagements MAEC pour la campagne 2015-2022

Site	Nb d'engagement	Surf.	Milieux concernés	Mesures principales
Gartempe	Engagement (5 ans) 2015-2016-2017 : 25 Reconduction 2022 (1 an) : 13	2015 -2016 - 2017 : 320 ha 2022 : 198 ha	Prairie maigre de fauche, prairie paratourbeuse, mégaphorbiaie, prairie humide et mésophile, haie bocagère (territoire chasse chiroptères), mare	Gestion extensive des zones humides ; maintien des prairies de fauche ; gestion des prairies sans fertilisation ; entretien des haies, arbres isolés, mares et ripisylves
Serpentines	Engagement (5 ans) + reconduction 2022 : 1	31,53 ha	Lande serpentiniques	Absence de fertilisation ou de retournement des surfaces, pâturage extensif
Dauges	Engagement (5 ans) 2015 : 1 2016 : 2 Engagements 1 an (2021 et 2022) 2021 : 3 2022 : 3	2015 : 43.71 ha 2016 : 22 ha 2021 : 72.04 ha 2022 : 72.04 ha	Prairies humides et paratourbeuses, gazons à Nard, Prairies mésophiles, Tourbières hautes, landes humides et landes sèches	Absence de fertilisation, pâturage extensif, absence de pâturage hivernal et de retournement des surfaces

Chartes Natura 2000

Site	Date de dépôt	Surf.	Milieux concernés	Avancement
Gartempe	2021	26 ha	Prairies humides, prairie paratourbeuse, milieux forestiers	Validé en 2021
Serpentines	2019	5 ha	Prairie humide, prairie paratourbeuse, lande serpentiniques, milieux forestiers	Déposé
Dauges	12/2020	19.69 ha	Prairies humides ; milieux forestiers et lisières forestières ; formations herbacées sèches : landes sèches, fourrés, pelouses ; éléments ponctuels du petit patrimoine bâti	Validé en 2021